

Zeitschrift: Panorama / Raiffeisen
Herausgeber: Raiffeisen Suisse société coopérative
Band: - (1991)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PANORAMA

4/91

**RAIFFEISEN 1990
défi réussi!**

Quid les banques alternatives?

Notre invité: Guy-Olivier Segond



RAIFFEISEN



Cherchez-vous une solution informatique agréée par l'USCR?

Alors comme plusieurs dizaines de vos collègues choisissez

TOPAS-B

La solution informatique sur systèmes IBM

Que votre établissement soit petit, moyen ou grand
TOPAS-B est la solution

- **La plus économique**
- **La plus complète**
- **La plus facile à mettre en place**

TOPAS-B fonctionne aussi bien sur PC (micro-ordinateur), en réseau de PC, que sur des systèmes plus grands (IBM AS/400).

Autre avantage:

elle vous garantit l'avenir car elle est transportable du PC au système le plus grand. **Vos investissements sont donc préservés.**

Vous possédez déjà un système informatique!
Nous étudions volontiers le transfert de vos fichiers.

DATA CONSULTING S.A.

Ch. du Levant 100
CH-1005 LAUSANNE

Tél. 021/28 55 44
Fax 021/28 72 02



Bonjour,

Guy-Olivier Segond se dit «à la fois déçu et fâché» de l'attitude de la Berne fédérale face à l'Europe.

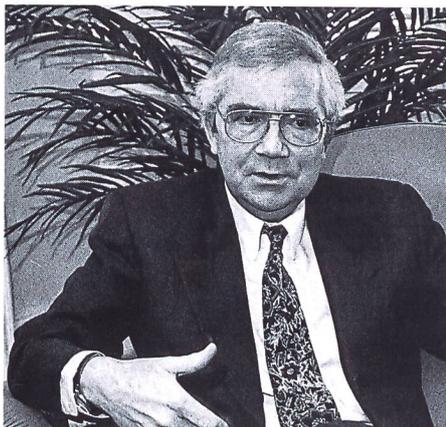
Reste que ce qui le préoccupe le plus, c'est la remise en cause des problèmes de solidarité sociale. Le conseiller d'état genevois déplore «le développement de l'égoïsme qui risque de créer une société à deux vitesses» et y voit un danger pour notre démocratie.

Frédéric-Guillaume Raiffeisen, qui a créé le mouvement Raiffeisen au nom même de cet esprit de solidarité, n'aurait certes pas été indifférent face à ces virus qui minent insidieusement le monde occidental. Petite interrogation: où et comment s'engagerait-il, aujourd'hui, lui que rebutaient toutes les injustices sociales?

Conférence de presse annuelle, pour l'USBR, le 26 mars, à Saint-Gall et à Lausanne. L'année 1990 fut difficile à tous égards et constitua même un véritable défi. Pour Raiffeisen, le pari fut tenu. Du côté des chiffres: un bilan de 40 milliards et 17000 nouveaux sociétaires.

Quant au projet Raiffeisen 2000, il est aujourd'hui en phase terminale. Avec ses fusions, son informatisation et sa formation continue, l'USBR est condamnée à une professionnalisation nécessaire. Mais Raiffeisen ne désertera pas pour autant sa philosophie. Plus que jamais, dans le tumulte d'un univers déboussolé, où les principes de solidarité et les principes tout court se raréfient, Raiffeisen tient à perpétuer l'idéal, plus moderniste que jamais, lancé par F-G. Raiffeisen. Un idéal, doit-on encore le préciser, qui mise sur les valeurs humaines et le respect des êtres plutôt que sur le veau d'or de toutes les compromissions.

Gilberte Favre



Le chef du département genevois de la Prévoyance sociale préfère l'exécutif au législatif.



Conférence de presse annuelle, à Lausanne, pour le sixième groupe bancaire de Suisse.



De l'Acadie à la Gaspésie, le Québec sait offrir une nature souvent intacte.

L'invité:
Le conseiller d'Etat genevois
Guy-Olivier Segond 4

Carte blanche à...
Etienne Oppliger 7

Les banques alternatives: quid? 8

Evénement:
La conférence de presse
de l'USBR 10

Actualité Raiffeisen 21

Voyages:
Destination Québec! 25

Espace littéraire:
Jacques Mercanton 27

Humour:
Homo televisionus par Valott 30

PANORAMA

Avril 1991

Editeur
Union suisse
des Banques Raiffeisen,
Saint-Gall et Lausanne

Adresse de la rédaction
Case postale 144
1010 Lausanne 10
route de Berne 20
Tél. 021/653 52 21

Rédaction
Gilberte Favre,
rédactrice responsable
Josette Brunner,
secrétariat

Collaborateurs permanents
Max Mabillard
Jean-Paul Maeder
Roger Schindelholz
Rémy Viredaz
Joëlle Pirek-Cheron
Thierry Ott
Valott

**Administration/Service
des abonnements**
Case postale 144
1010 Lausanne

**Textes et photos ne peuvent
être reproduits qu'avec l'accord
écrit de la rédaction.**

Maquette
Véronique Duthovex

Régie des annonces
Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2
1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Impression/Expédition
Presses Centrales SA
Rue de Genève 7
1003 Lausanne

Tirage: 24 000 ex.

Le Conseiller d'Etat genevois Guy-Olivier Segond



A la fois triste et fâché de notre attitude face à l'Europe

Genevois, Européen, Guy-Olivier Segond, c'est l'ex-président de la Commission fédérale de jeunesse, auteur d'un rapport qui laissa des traces. Mais encore le maire de la rencontre historique Reagan-Gorbatchev. L'ex-conseiller national, aujourd'hui chef du Département de la prévoyance sociale genevois, nous dit pourquoi il préfère l'exécutif au législatif. Son regard sur la Berne fédérale, sur l'Europe et sur la grande ville de Suisse romande. Une ville qu'il aime passionnément – «Pour ses parfums et pour son désordre vital» – et qui le lui rend bien.

Interview: Gilberte Favre
Photos: Jean-Paul Maeder

– **Le fait d'être Genevois, et donc excentrique par rapport aux autres cantons romands, vous a-t-il desservi sur le plan politique?**

– Je ne crois pas. Mais il est vrai que Genève a une position qui déconcerte le monde politique suisse.

Calvin, Rousseau, Henri Dunand et le Général Dufour sont des personnalités qui ont marqué leur époque par leur primauté d'agir.

Cette tradition de défense des idées a fait que Genève a fonctionné comme canton pionnier et laboratoire d'idées. Dans le domaine politique, de par ses traditions, de par l'existence de toutes ces institutions internationales, Genève a toujours fait preuve d'ouverture.

Il y a une idée qui prévaut, en Suisse, selon laquelle Genève serait turbulente. Son côté progressiste inquiète et dérange. Voltaire disait déjà: «Genève est un grain de musc qui parfume l'univers»...

Cela dit, je trouve qu'on focalise trop sur l'absence des Genevois au Conseil fédéral. Il y a des manières plus modernes de marquer l'histoire... Le fait que le siège romand de la Télévision suisse soit à Genève est un atout considérable.

Finalement, ce n'est pas tant Genève qui a besoin d'un conseiller fédéral genevois, mais c'est la Suisse, c'est la Berne fédérale...

– **Pour toutes les raisons que vous venez d'évoquer, ne vous sentez-vous pas à part dans le contexte de la Suisse romande?**

– Si la Suisse est un cas particulier, Genève aussi. Le parti radical genevois n'est pas le parti radical vaudois qui est différent, lui, du parti valaisan. On remarquera que le magistrat genevois a une culture politique plus urbaine que ses confrères romands.

– **Vous avez abandonné votre poste de conseiller national alors que votre mandat n'était pas terminé. Est-ce à dire que le Parlement n'a pas répondu à ce que vous en attendiez?**

– En vérité, lorsque je suis arrivé au Conseil national, croyant que le problème de la politique européenne allait dominer la politique nationale, je me suis dit qu'en tant que Genevois, maire au contact de milieux internationaux, j'allais pouvoir apporter un point de vue original et informé.

Or, la politique suisse est faite de la défense d'intérêts économiques et non pas d'idées politiques...

«Le développement de l'égoïsme risque de créer une société à deux vitesses».



«La politique suisse est faite de la défense d'intérêts économiques et non pas d'idées politiques».

Très rapidement, j'ai senti que le Parlement était en dehors de la vie. Cela m'a paru particulièrement évident en 1989 au moment de la chute du mur de Berlin.

Pour moi, il était clair que nous allions vers une réunification de l'Allemagne, que celle-ci chahuterait la construction européenne et ne serait pas sans conséquences pour la Suisse.

Je souhaitais un débat sur l'émergence de cette entité germanique pour la Suisse. On n'en a pas voulu... parce qu'on traînait sur un débat traitant de l'objection de conscience. Quant il m'est apparu que j'étais en train de sortir de la vie réelle pour entrer dans une vie artificielle, j'ai décidé instinctivement de démissionner.

– **Pardonnez-moi, mais vous avez la réputation d'un idéaliste généreux... Ne vous seriez-vous pas tout simplement fourvoyé dans le milieu de la politique?**

– Non... mais j'ai une mentalité d'exécutif plus que de parlementaire. Je me sens parfaitement à l'aise dans ce rôle car j'ai prise sur les événements. Et j'ajoute que, dans une ville comme Genève, mon goût des relations étrangères est amplement satisfait.

– **Si vous pouviez créer un Parlement idéal, quel serait-il?**

– Tout est question de mentalités... Même si l'histoire nous montre que la Suisse n'a pas toujours été repliée sur elle-même, nous devons nous demander pourquoi tant de Suisses éminents sont partis sous d'autres cieux...

Pour moi, les Suisses sont aujourd'hui engourdis dans le confort matériel et assoupiés dans le consensus politique. Voilà pourquoi je suis à la fois déçu et fâché de notre attitude face à l'Europe.

Or, la Suisse a une maquette européenne exceptionnelle: un atout culturel, avec nos diverses langues, un atout politique, avec le fédéralisme, un atout géo-stratégique, enfin. Le tout est de savoir jouer au bon moment...

Je suis persuadé que si l'on défend une idée claire et forte, on pourrait susciter un vaste débat politique.

– **Vous connaissez bien les problèmes de la jeunesse suisse. Misez-vous sur elle?**

– Oui, elle ne se coulera pas dans le moule. Elle a déjà pris position pour la protection de l'environnement et contre le nucléaire.

Un Genevois européen

Guy-Olivier Segond baigne très tôt dans une atmosphère de culture cosmopolite, son père étant conseiller juridique dans une institution internationale de Genève.

Après des études classiques au Collège Calvin, il obtient deux licences, l'une en droit – droit public et international – et l'autre en Sciences politiques à l'Université de Genève.

Il séjourne à Londres, se perfectionne en droit à Dallas et suit les cours de l'Ecole de journalisme de New York. A son retour à Genève, il est nommé assistant du doyen de la Faculté de droit puis est engagé par André Chavannes en tant que conseiller juridique du Département de l'Instruction publique. Pendant dix ans, il sera le plus proche collaborateur du conseiller d'Etat genevois.

En 1971, Guy-Olivier Segond adhère au parti radical genevois. En automne de la même année, il est candidat aux élections du Conseil national. S'il ne fut pas élu, ce nouveau venu en politique parvint tout de même en troisième position.

Pendant quatre ans, il est rédacteur en chef du journal *Le Genevois*, organe du parti radical genevois. En 1979, il est élu à l'exécutif genevois. A deux reprises, les Genevois l'éliront à la charge de maire (en 1983 et en 1988).

Guy-Olivier Segond préside durant plusieurs années l'Eglise protestante genevoise et, de 1979 à 1981, sera le président de la Commission fédérale de jeunesse.

En 1987, il est élu au Conseil national, où il s'intéressera surtout à la politique étrangère, en particulier à la politique européenne. Il en démissionnera en 1990.

Président de la section suisse de l'Union européenne, Guy-Olivier Segond dirige le Département de la prévoyance sociale et des assurances de son canton depuis décembre 1989.



Je crois que la jeune génération est bien adaptée au type de société qui est en devenir.

– **En tant que conseiller d'Etat, responsable du département de la prévoyance sociale, vous êtes confronté aux problèmes sociaux de la plus grande ville de Suisse romande: quels sont-ils?**

– Ceux-ci ont pris des formes différentes avec l'émergence de la nouvelle pauvreté laquelle ne peut pas être située uniquement par rapport à des barèmes. Il faut savoir qu'à Genève il y a plus d'octogénaires que d'enfants à l'école primaire, et que notre département aide 15 000 personnes âgées qui reçoivent moins de 18 000 francs par an.

Il existe ainsi une solitude propre à la pauvreté urbaine.

Cette pauvreté est d'autant plus douloureusement ressentie que la ville dégage un sentiment de richesse.

Il y a l'illettrisme, la marginalisation, les squatters, la toxicomanie, l'alcoolisme, la situation des requérants d'asile, le sida. Genève est la ville de Suisse qui connaît le plus haut taux de sida...

Mais je dirai que le point le plus préoccupant est celui de la remise en cause des problèmes de solidarité sociale. Oui, il y a une perte de solidarité, un développement de l'égoïsme qui risque de créer une société à deux vitesses. Et cela est mauvais pour notre système démocratique. Or, ce mouvement-là a tendance à augmenter, plutôt qu'à régresser, et c'est bien ce qui m'inquiète...

«La Suisse n'a pas toujours été repliée sur elle-même».

«Pour moi, il a toujours été clair que la Suisse devait adhérer aux institutions européennes. Je l'ai dit... mais trop tôt!»

Werner K. Rey

Le levier s'est brisé

Werner K. Rey, empereur déchu! En vingt ans, il s'était façonné un empire industriel valant plusieurs milliards en chiffre d'affaires. Une année aura suffi à le faire voler en éclats.

Par Etienne Oppliger
Chef du Service économique
et financier de 24 Heures



Adia, le géant mondial du travail temporaire, Jean Frey, un des leaders de l'édition helvétique, les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, le groupe immobilier allemand Harpener, Inspectorate, un gros paquet d'actions de Sulzer, les restes d'Hermes Precisa, toutes ces sociétés et quelques autres encore étaient tombées dans le portefeuille de Werner K. Rey. Mais le vent a tourné. Le marasme boursier et la forte hausse des taux d'intérêt dévoilent un colosse aux pieds d'argile. L'an dernier, le démembrement de l'empire a débuté. Il risque de coûter très cher, à Werner K. Rey et à ses créanciers.

Lorsque le financier lance son premier «raid», voilà une vingtaine d'années, c'est la foudre qui tombe sur la Bahnhofstrasse zurichoise. Inconnu des milieux d'affaires et bancaires helvétiques – il passe d'ailleurs la majorité de son temps à Londres – Werner K. Rey fait découvrir à une Suisse stupéfaite une méthode connue aux Etats-Unis. Il repère une société dont les actions en bourse sont sous-évaluées, rachète les titres, prend la majorité du capital et revend le tout à bon prix. Oerlikon-Buehrle reprend ainsi Bally et Werner K. Rey empoche une plus-value de plusieurs dizaines de millions. Le tout en parfaite légalité, le code n'ayant pas prévu que des «raiders» pourraient un jour prendre le contrôle d'une entreprise en toute discrétion, anonymat assuré.

Une révélation brutale

Pour Werner K. Rey, qui par la suite fera des émules, c'est le début de l'ascension dans le monde de la finance. Mais, pour l'économie suisse, la révélation est brutale.

Elle qui se croyait à l'abri de ces coups de force tout juste dignes du Far West, elle, la vertueuse attachée à l'orthodoxie boursière, découvre soudain qu'elle n'est plus un «Sonderfall». Nombre de ses sociétés se sont endormies sur un riche patrimoine, immobilier surtout. Sous-cotées en bourse, elles croient que leurs statuts les mettent à l'abri des prédateurs. Plusieurs d'entre elles payeront cette illusion de leur indépendance.

Haro sur les prédateurs!

Certains banquiers n'ont jamais pardonné à Werner K. Rey ses opérations boursières. D'autres l'ont considérablement aidé dans son ascension parce qu'ils la croyaient irrésistible. Il est vrai qu'il y a trois ans encore, ils savaient se montrer généreux. Les capitaux étaient abondants et les taux d'intérêt extrêmement bas. Or, son empire, Werner K. Rey l'avait essentiellement bâti à crédit. Il utilisait pour ce faire l'effet de levier, mettant en gage tout ou partie des actions des sociétés qu'il achetait pour se procurer les capitaux nécessaires à ces acquisitions. Aussi longtemps que les cours des titres montaient et que les taux demeuraient bas, chacun y trouvait son compte. Mais les flux se sont inversés. Marasme boursier et explosion des taux: Werner K. Rey est

alors coincé. Au fur et à mesure que ses charges financières augmentent, la valeur de ses gages diminue. L'opacité dans laquelle baigne la holding qui coiffe ses participations, Omni, n'arrange pas ses affaires. Son crédit en prend un sérieux coup. Il doit revendre ses sociétés les unes après les autres et sous la pression des événements, ce qui n'est jamais la meilleure circonstance pour en tirer le meilleur prix.

Nul ne sait encore ce qu'il subsistera, demain, de l'empire de Werner K. Rey. Un de ses piliers, Adia, a été repris par un tandem, constitué du groupe allemand Asko et du financier Klaus Jacobs, qui lui-même avait revendu il y a quelques mois son groupe chocolat-café aux Américains de Philip Morris. Les Ateliers de Vevey, eux, paraissent être épargnés par la tourmente.

Faudra-t-il pour autant jeter l'anathème sur l'empereur déchu et les autres «raiders», sur leurs coups de bourse et leurs offres publiques d'achat? Ils font partie de notre système libéral fondé sur l'économie de marché. Leur seule présence peut inciter des sociétés à sortir de leur conservatisme frileux, s'ouvrir davantage à l'information, surtout celle de leurs actionnaires, et à mieux les honorer lorsqu'il s'agit de répartir leurs bénéfices. La menace d'une OPA peut également susciter des alliances qui seront, à long terme, bénéfiques aux sociétés menacées.

Encore faut-il que les règles du jeu soient bien établies et respectées par chacun. Il est parfaitement inadmissible qu'un individu ou un groupe de financiers puisse s'emparer du contrôle d'une société dans l'anonymat le plus parfait. Les banques suisses ont défini un code qui règle cette anomalie. Il est tout aussi malsain qu'un prédateur fasse main basse sur une entreprise dans le seul but de la dépecer, surtout si c'est son seul patrimoine immobilier qui l'intéresse. Le rapprochement de la Suisse avec l'Europe de la Communauté, où le législateur est beaucoup plus strict que le nôtre dans toutes ces opérations de rachats et de fusions de sociétés, contribue également à faire bouger les choses. C'est indispensable pour rétablir la confiance des petits investisseurs (actionnaires, créanciers obligataires), surtout s'ils devaient laisser des plumes dans la déconfiture de Werner K. Rey.

La Banque alternative suisse

Petite à l'échelle des autres établissements financiers, elle est grande par les exigences qu'elle s'est fixées. La Banque alternative suisse BAS, ouverte en octobre dernier à Olten, a adopté une position originale dans le paysage bancaire suisse: elle fait passer l'éthique avant la maximisation du profit. Hanspeter Vieli, porte-parole de la BAS, membre du conseil d'administration et de son comité exécutif, nous a fait part des premières expériences de cette banque différente des autres.

l'éthique avant le profit maximal

En entrant dans la «salle des guichets» de la BAS, installée dans le bâtiment moderne de la SUVA, en bordure de la vieille ville d'Olten, on trouve la même atmosphère de professionnalisme froid et fonctionnel que dans les autres banques: éléments soigneusement disposés en fonction les uns des autres, sol dallé, parois de béton en partie colorées. A un détail près: il n'y a pas de guichets. A la place, des tables de bois foncé où le client et l'employé s'assiènt face à face comme dans une agence de voyages. L'espace est ouvert et l'on ne cache rien derrière des cloisons.

Cette transparence est aussi celle de la politique commerciale de la Banque alternative. Il n'y a pas de «comptes à numéro», les bilans de la banque ne sont pas camouflés, tous les projets financés sont publiés et les déposants ne doivent pas seulement révéler leur identité, mais encore la provenance de leur argent.

Des soucis éthiques

De leur côté, les demandes de crédit pour des projets ne doivent pas seulement satisfaire aux critères habituels de sécurité, mais encore remplir certaines conditions éthiques. Aucune chance, par exemple, pour les entreprises ne respectant pas l'être humain ou l'environnement (technologie génétique, «fabriques d'animaux», etc.) ou manquant à la justice sociale (inégalité entre femmes et hommes, discrimination des étrangers, etc.). Visiblement, les projets répondant aux exigences de la Banque

alternative ne font pas défaut en Suisse. «Nous avons reçu beaucoup plus de demandes pour de bons projets que nous ne l'attendions», relève Hanspeter Vieli, «de sorte que, contrairement à ce qui était planifié, nous n'avons pas trop de dépôts, mais trop peu. Nous avons déjà pour plus de 100 millions de francs de demandes de crédit.»

Quant aux 1100 clients et clientes actuels de la BAS, dont les dépôts totalisent 7 millions de francs, ils sont tout le contraire du Suisse attiré par l'appât du gain. Car en apportant son argent à la Banque alternative, on renonce à une part appréciable des taux d'intérêt pratiqués d'ordinaire. De plus, malgré l'inflation assez importante, une quantité étonnante de déposants acceptent de descendre encore plus bas en faveur de projets particulièrement dignes d'encouragement. C'est ainsi, par exemple, que pour les projets écologiques des obligations d'encouragement ont été souscrites pour un montant de Fr. 267 000.- à un taux moyen de 1,83% et que, pour les projets féminins (Fr. 200 000.-), le taux moyen est même de 0,9%.

Les obligations de caisse de type habituel, quant à elles, ont rapporté jusqu'ici un intérêt de 4,3% en moyenne. Le total des obligations souscrites auprès de la BAS se monte à 2,3 millions de francs pour un taux moyen de 2,47%.

Les détenteurs d'obligations d'encouragement peuvent choisir eux-mêmes le type de projets qu'ils entendent financer. L'éventail compte huit domaines: écologie, agriculture biologique, projets en faveur des femmes, autogestion, formation

et culture, développement et coopération, habitat écologique et social, encouragement général. Parmi les crédits accordés jusqu'ici, une très grande majorité (90% du montant total) concernent des hypothèques, le plus souvent pour des sommes élevées. Mais il n'est pas donné suite aux nombreuses demandes de particuliers qui croient voir dans la BAS une source avantageuse de financement pour leur maison familiale.

Cependant, souligne H. Vieli, la Banque alternative ne veut pas se spécialiser dans les hypothèques, mais financer surtout des projets. Elle est en train de chercher activement des projets correspondant à ses critères. Des discussions sont ainsi en cours sur la possibilité d'une collaboration avec des entreprises ménageant l'environnement.

A quand les «banquières»?

Le choix d'Olten pour siège d'une banque est lui aussi inhabituel. La capitale bancaire Zurich aurait certainement présenté plus d'avantages, mais la majorité des responsables de la BAS se sont prononcés finalement pour le nœud ferroviaire d'Olten, en partie pour des raisons de coûts (loyer), en partie pour se démarquer plus visiblement des autres banques. Beaucoup d'affaires sont donc traitées par correspondance et par comptes de chèques postaux. Les services bancaires plus coûteux sont encore soumis à certaines restrictions.

L'égalité entre femmes et hommes recherchée par la Banque alternative n'a pas encore pu être réalisée. Dans le personnel et les organes de surveillance, la proposition de femmes atteint bien le seuil souhaité de 40% au moins, mais les trois personnes qui constituent la direction sont encore exclusivement des hommes. «Il y a encore peu de banquières», explique Hanspeter Vieli, «mais nous espérons que d'ici à quelques années il y en aura davantage, issues de nos propres rangs.»

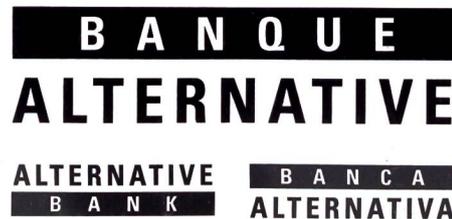
Idéalisme et contrôle

Un conseil éthique de sept membres veille au respect des objectifs et idéaux de la BAS dans l'activité commerciale de celle-ci en général. Cet organe conseille la direction pour les questions éthiques et fait en quelque sorte office de médiateur interne et externe. Le contrôle éthique des crédits accordés est en revanche de la compétence du comité éthique des crédits, composé de



cinq membres du conseil d'administration. Jusqu'ici, le comité exécutif a donné une seule fois son veto, ayant jugé un aspect contesté du projet concerné de manière plus négative que la direction.

La question de l'éthique se pose aussi au sujet de la provenance des fonds à placer. Il s'agit souvent d'héritages. Il ne s'est pas encore présenté de cas problématiques, mais pour Hanspeter Vieli, des bénéfices d'origine immobilière ou boursière ne sont (en quantité modeste) pas incompatibles avec les idéaux de la BAS. «Nous ne voulons pas être sectaires», dit-il. C'est la pratique qui montrera plus précisément où placer la limite. H. Vieli ne croit guère que des fonds d'origine douteuse puissent aboutir à la BAS: les clients de ce genre cherchent des rendements plus lucratifs.



Argent et conscience

Il reste encore à voir comment la petite BAS se développera sur le marché bancaire suisse. Les «grandes» n'ont encore eu aucune réaction officielle et ne veulent rien avoir à faire avec la banque d'Olten. On dirait qu'elle leur fait peur, et jusqu'ici, à l'exception d'un représentant de la SBS, aucune des banques établies n'a voulu apparaître aux côtés de la BAS.

Peu avant l'ouverture de la BAS, le Crédit Suisse a lancé un «Fonds vert» et chanté les louanges des actions écologiques, résistant aux crises et porteuses d'avenir.

Mais la Banque alternative ne se contente pas d'une politique commerciale écologiquement et socialement responsable: elle voudrait aussi inciter les gens à un usage plus conscient de leur argent, ce qui est l'un des buts de son journal trimestriel «Moneta».

La Banque alternative espère porter progressivement son effectif à 25 personnes et prévoit d'ici à quatre ans l'ouverture de filiales. Pour la Suisse romande, un bureau de la BAS est déjà en projet à Neuchâtel. Actuellement, la BAS cherche surtout de nouveaux dépôts lui permettant de soutenir des projets répondant à ses critères éthiques.

Taux d'intérêt (depuis le 1^{er} mars):

| | |
|---------------------------------|-------|
| Compte de dépôt | 2 ½ % |
| Compte épargne-salaire | 3 ½ % |
| Compte d'épargne | 4 ¼ % |
| Compte de placement | 4 ½ % |
| Obligations de caisse (2-5 ans) | 4 ¾ % |
| Obligations de caisse (6-8 ans) | 5 % |

Raiffeisen en 1990

La conférence de presse annuelle de l'Union des Banques Raiffeisen a eu lieu, le 26 mars, simultanément à Saint-Gall et en Suisse romande. A Lausanne, il appartient à MM. Pierre Metthez et Jean-Daniel Rossier de présenter l'exercice 1990 de l'UBR.

Caractérisé par une demande élevée en crédit et une évolution des taux d'intérêt mouvementée, l'exercice a constitué un défi particulier pour le groupe de Banques Raiffeisen orienté surtout vers le secteur hypothécaire. Malgré un contexte économique plus difficile, nous avons pu faire état d'une marche des affaires satisfaisante pour ce qui est de la croissance et du rendement. La marche des affaires a été marquée par des taux de croissance notables, en légère diminution. Mais ceux-ci, dans plusieurs domaines importants, se situent au-dessus de la moyenne du secteur.

La somme du bilan a crû de 9% à 34 milliards de francs. Avec la banque centrale, elle a ainsi dépassé le seuil des 40 milliards de francs. A fin 1990, les 1200 Banques Raiffeisen, qui sont indépendantes, comptaient 419 000 coopérateurs, ce qui correspond à un accroissement de 17 000 sociétaires.

Forte demande des crédits

Les établissements affiliés ont dû considérer leurs possibilités de refinancement pour satisfaire la forte demande en crédit. Néanmoins, les avances, prêts et crédits ont progressé de 9,2% à 27,8 milliards de francs, dont la majeure partie est constituée par les hypothèques, dans une proportion stable de 80%. Ces dernières ont aug-

Conférence de presse à Saint-Gall où nous reconnaissons notamment, sur cette photo, M. Félix Walker entouré, à droite, de MM. Zobrist et Hediger, à gauche, de MM. Scherrer et Byland.

Photo: Jean-Paul Maeder

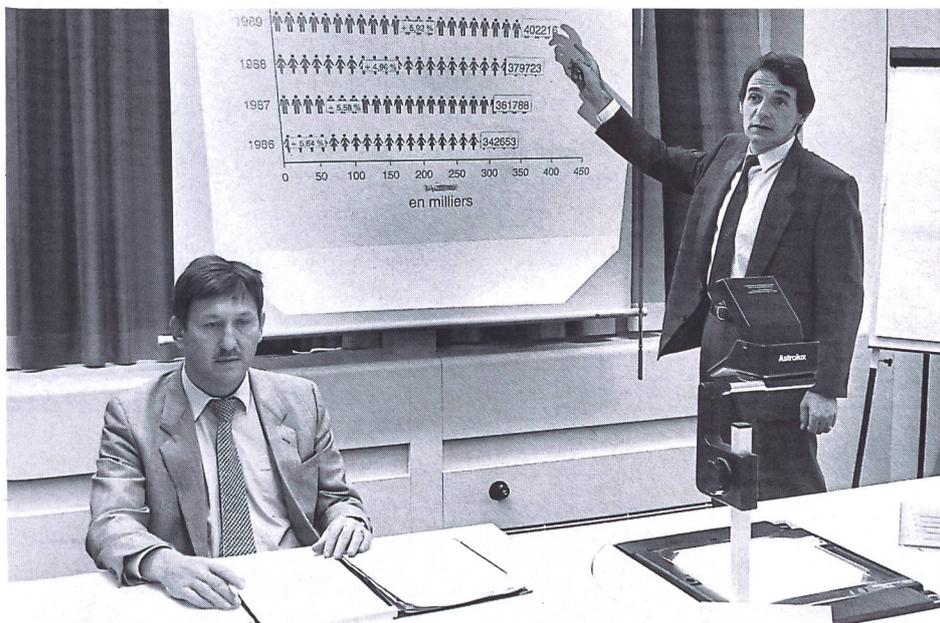


Présenté simultanément à Saint-Gall et Lausanne, l'exercice 1990 de l'Union des Banques Raiffeisen atteste de l'indéniable réussite d'un défi. (sur notre photo, de gauche à droite, MM. Pierre Metthez, Jean-Daniel Rossier et Alain Girardin, responsable du marketing à Lausanne).



défi réussi

Photo: Jean-Paul Maeder



Accompagné de M. Pierre Mettez, responsable de la logistique, M. Jean-Daniel Rossier, commente ici, pour la presse romande, l'évolution du nombre de sociétaires au sein de l'UBR.



menté de 9,5% à 22,2 milliards de francs.

La croissance de 7,8% à 5,6 milliards de francs des autres avances à la clientèle est la conséquence des mesures engagées au niveau de la politique commerciale, afin de diversifier nos affaires dans des formes de crédit plus rentables. La **coopérative de cautionnement** de l'Union, la plus grande institution de ce genre en Suisse, a soutenu ces efforts par un nouveau concept de cautionnement. Il y a lieu de préciser que, tenant compte de la situation du marché, celui-ci est spécialement conçu pour répondre aux exigences de la clientèle des milieux de l'artisanat, du commerce, de la petite industrie, de l'agriculture et des services.

A fin 1990, le montant global des cautionnements de crédits consentis s'élevait à 482 millions de francs.

Dans le contexte d'un éventail de prestations élargi, notre coopérative de leasing Raiffeisen a débuté son activité commerciale le 1^{er} avril.

Fonds de la clientèle

La tendance intervenue en 1989 au transfert des fonds d'épargne vers des formes de placement à rémunération plus élevée s'est poursuivie en 1990. Les fonds de la clientèle ont crû globalement de 2,3 milliards à 29,5 milliards de francs, dont 54,4% sont des fonds d'épargne et des dépôts à taux d'intérêt avantageux. Grâce à des formes d'épargne attrayantes, leur recul a pu être limité à 2,4%. Les obligations de caisse, inscrites au bilan pour un montant de 8,7 milliards de francs, sont en hausse de 22,1% par rapport à l'année précédente, tandis que les placements de la clientèle à terme fixe, également à rémunération élevée, se sont accrus de 49,1% à 2,4 milliards de francs. La Centrale d'émission des Banques Raiffeisen s'est imposée avec succès sur le marché des capitaux et constitue un instrument supplémentaire de refinancement pour les Banques Raiffeisen.

Une situation bénéficiaire

La situation bénéficiaire a pu être maintenue environ au niveau de l'année précédente. De nombreux établissements Raiffeisen ont différé leurs adaptations de taux d'intérêts créditeurs ou n'y ont procédé que dans une mesure restreinte. Cette contribution, en vue d'aider la clientèle à

surmonter les difficultés liées au contexte difficile en matière de taux d'intérêt, s'est aussi répercutée sur le bénéfice net qui s'est établi à 36,1 millions de francs, en baisse de 5%.

Les efforts entrepris dans le domaine des affaires neutres ont eu des effets positifs. Comme par le passé, la principale source de revenus du groupe Raiffeisen était constituée par les opérations à différentiel d'intérêt.

L'aménagement de l'infrastructure et la part grandissante des gérances à plein temps ont provoqué une augmentation correspondante des coûts en personnel, ainsi que des frais généraux et de bureau. Ces investissements en vue de préparer l'avenir permettent de satisfaire avec davantage d'efficacité les exigences plus élevées de la clientèle.

Banque centrale: de 1 à 8 milliards

Au cours de la période sous revue, la somme de bilan de la banque centrale s'est accrue d'environ 1 milliard à presque 8 milliards de francs. La structure de son bilan illustre les fonctions de compensation financière et de maintien de la liquidité qu'elle remplit vis-à-vis des différents établissements Raiffeisen affiliés. En 1990 également, la situation particulière du marché a induit un flux de capitaux en direction de la banque centrale sous la forme de fonds de la clientèle des Banques Raiffeisen. A l'inverse, par le biais de la banque centrale et de la Centrale d'émission de l'Union, les établissements affiliés ont bénéficié de fonds d'un montant total de 450 millions de francs, afin de pallier des lacunes de refinancement dans le secteur animé des crédits. En 1990, l'activité commerciale de la banque centrale a produit un cash-flow réjouissant de 38,4 millions de francs.

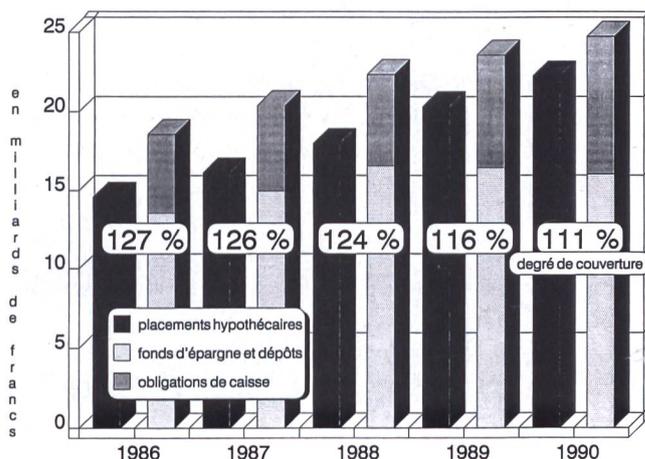
De réjouissantes perspectives

Au cours des dernières années, le groupe Raiffeisen s'est adapté aux changements intervenus dans l'économie, la société et la technique. Les nouveaux statuts élaborés pour l'Union suisse, les fédérations régionales et les banques membres tiennent compte de l'évolution dans le secteur bancaire. De même, les instruments de direction que sont le modèle Raiffeisen, la politique Raiffeisen et les stratégies seront appliqués en différentes étapes.

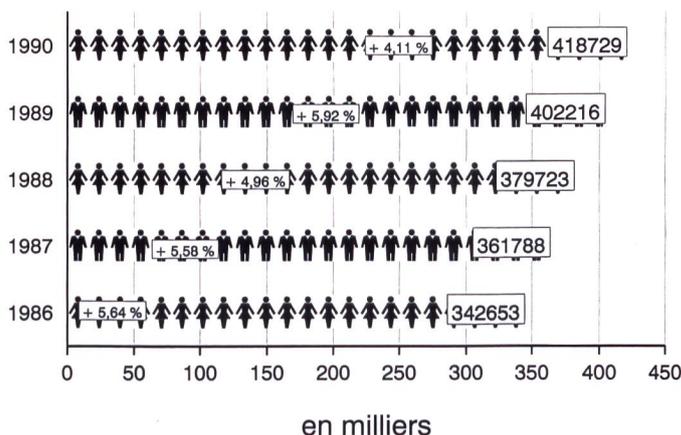
Pour M. Félix Walker, l'exercice 1990 a constitué un défi particulier pour les Banques Raiffeisen. Défi réussi!



UNION SUISSE DES BANQUES RAIFFEISEN
Financement des hypothèques sur fonds de la clientèle traditionnelle



UNION SUISSE DES BANQUES RAIFFEISEN
EVOLUTION DU NOMBRE DES SOCIETAIRES



Raiffeisen 1992 face à elle-même

En commentant les résultats de l'exercice 1990 de l'UBR, ainsi que ceux de la Banque centrale, M. Jean-Daniel Rossier, sous-directeur de l'Office de révision, précisa que cette année 1990, «mouvementée tant au point de vue politique qu'économique», fut aussi caractérisée «par le divorce marqué entre le secteur bancaire et la population». Concernant Raiffeisen face à elle-même, il annonça: «La banque à grand-papa a vécu». De son côté, M. Pierre Metthez donna des nouvelles du projet Raiffeisen 2000, qui, lancé en 1988, «est aujourd'hui en phase terminale».

Celui-ci intrinsèquement lié à l'évolution du secteur bancaire, aura une influence tant sur les ressources humaines que sur les prestations de service et l'organisation de Raiffeisen.

M. Metthez distingua entre deux catégories de banques: celles affichant un bilan inférieur à 20 millions et celles dont le bilan excède cette somme.

Pour le chef de l'administration romande, «le client d'aujourd'hui est de plus en plus exigeant. Il veut des prestations modernes et correspondant à ses besoins». D'où la naissance de problèmes touchant aux facteurs humains et technologiques. La tendance est, certes, à des banques plus grandes, susceptibles de mieux supporter des charges plus lourdes et d'offrir des prestations supplémentaires. Mais celle-ci n'est pas sans conséquences quant à l'aménagement des structures (l'introduction du plein-temps, par exemple, provoquant une augmentation des coûts en personnel et des frais généraux).

Tel est le nouveau profil des Banques Raiffeisen de Suisse romande: plus grandes, plus professionnelles et pour la plupart informatisées.

M. Pierre Metthez ne cacha pas le problème de formation que ces nouvelles exigences impliquent. «Si les spécialistes sont nombreux, dit-il, les généralistes, eux, se font rares...»

Un débat enrichissant suivit les exposés de MM. Rossier et Metthez. Les journalistes romands abordèrent des questions touchant notamment au taux hypothécaire et à l'avenir des Banques Raiffeisen dans la perspective de leurs nouvelles dimensions.



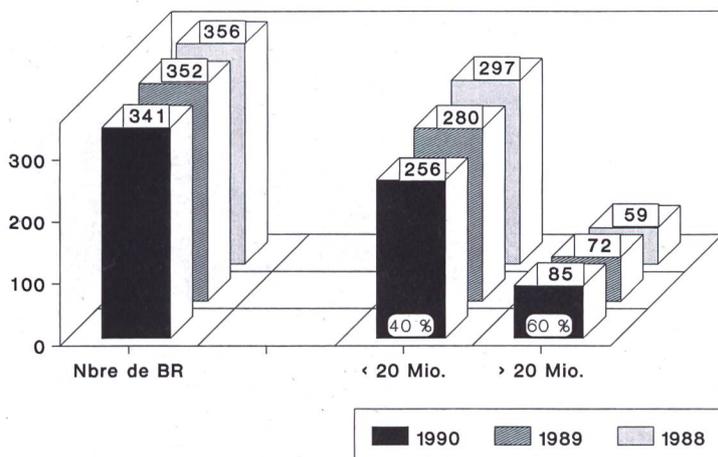
Pierre Metthez: «Aujourd'hui, ce n'est plus la banque qui choisit le client, mais le contraire.»



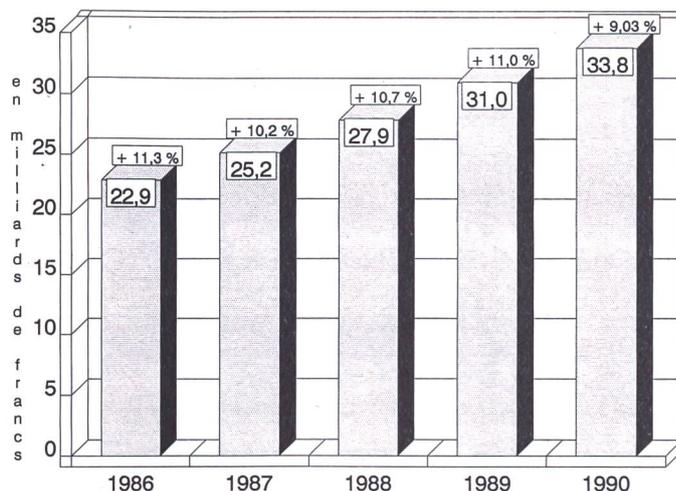
Jean-Daniel Rossier: «Cette année 1990 fut caractérisée par le divorce entre le secteur bancaire et la population.»

UNION SUISSE DES BANQUES RAIFFEISEN

classification des BR de Suisse romande
par sommes de bilan en mio. de francs



UNION SUISSE DES BANQUES RAIFFEISEN EVOLUTION DE LA SOMME DU BILAN



Revue de presse romande

A la «une» de *24 Heures*, la conférence de presse de l'Union suisse des Banques Raiffeisen a bénéficié d'une large couverture médiatique. La presse romande a souligné le fait que, située aujourd'hui au sixième rang des banques suisses, l'USBR a vu son bilan dépasser le cap des 40 milliards.

Pour Etienne Oppliger, de *24 Heures*, si «la concurrence et les nouvelles techniques sont impitoyables», reste que «les Banques Raiffeisen poursuivent, à pas sûrs mais mesurés, leur profonde mutation».

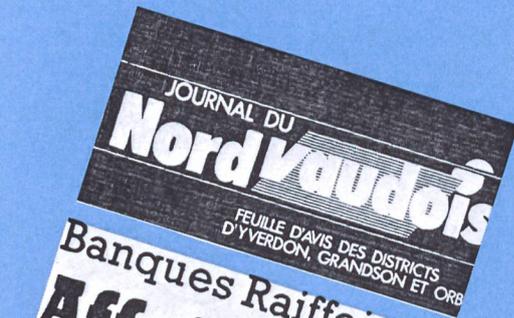
Dans *Le Journal de Genève* et *La Gazette de Lausanne*, Eric-Alain Kohler est d'avis que Raiffeisen doit «trouver la taille critique». Le journaliste note qu'avec un bilan de 40 milliards, l'USBR se trouve «au 6^e rang des grandes banques suisses» et que «les problèmes rencontrés lors du dernier exercice sont aussi à cette échelle».

Pour sa part, *Le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais* note qu'«à l'instar des autres établissements bancaires, l'USBR a dû composer avec le niveau de taux élevé et les évolutions boursières en frein».

A Neuchâtel, *L'Express* constate que l'USBR, «cette banque pas comme les autres» fut prise, semble-t-il «un peu moins que ses concurrentes dans la tourmente des taux et la dégringolade des bourses», tandis que *La Nouvelle Revue de Lausanne* rappelle qu'«en 1990, le monde bancaire n'a pas su convaincre la population de la nécessité de diverses hausses des taux hypothécaires.»

La presse de Suisse romande a noté, enfin, que «l'Union suisse des Banques Raiffeisen applique progressivement un plan de rationalisation qui tend à réduire le nombre des caisses régionales, par fusion de celles qui n'atteignent pas un bilan de 20 millions».

La Suisse, *Le Matin*, *L'Impartial*, *La Liberté*, *Le Journal du Nord vaudois*, *L'Est vaudois* et *Riviera* ont aussi donné de larges échos du dernier exercice de l'USBR.



L'EST VAUDOIS

Les banques Raiffeisen

Le cap des 40 milliards

Au sixième rang des banques du pays, l'Union Raiffeisen a présenté hier, à J... 42 milliards de francs



MERCREDI 27 MARS 1991

BANQUES RAIFFEISEN

Plus de 40 milliards

Au sixième rang des banques du pays, l'Union suisse des banques Raiffeisen a présenté, mardi, à Lausanne, un bilan de près de 42 milliards de francs à fin 1990, dont...

NRL

Banques Raiffeisen

Bilan satisfaisant

Le groupe de banques Raiffeisen (le mot «caisse» ayant l'exercice 90 est satisfaisant. Surtout que l'année fut caractérisée par une demande élevée en crédit et d'intérêts qu'il avait...

(24 heures)

MERCREDI 27 MARS 1991

Fin du bucolisme camp

La concurrence et les nouvelles techniques sont impitoyables. Nombre de petites caisses... Mais le groupe résiste bien à la concurrence...

BILAN DES BANQUES RAIFFEISEN PAGE 13

40 MILLIARDS

SOMMAIRE COMPLET

PAGE 2

24 heures utilise du papier partiellement recyclé

Mercredi 27 mars 1991

LA LIBERTÉ

Les résultats des banques Raiffeisen en 1990

Le cap des 40 milliards

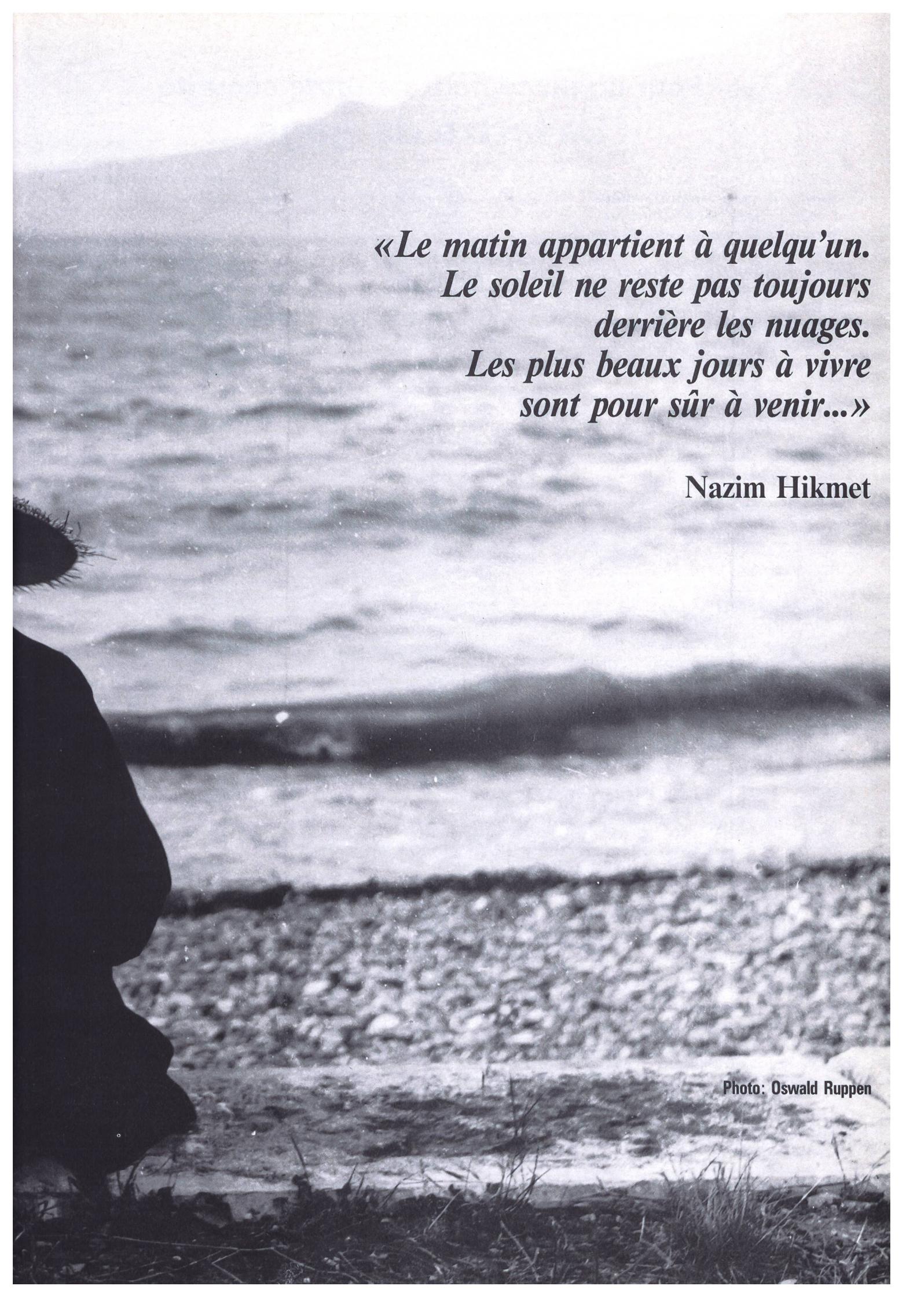
Au sixième rang des banques du pays, l'Union suisse des banques Raiffeisen a présenté hier, à Lausanne, un bilan de 42 milliards de francs à fin 1990. La somme constituée aux quatre premiers mois par les hypothèques a augmenté de 9,5 % et elles sont toujours...



Les banques Raiffeisen passent le cap des 40 milliards

Au sixième rang des banques du pays, l'Union suisse des banques Raiffeisen a présenté hier, à Lausanne, un bilan de 42 milliards de francs à fin 1990. Le montant des fonds propres est passé de 8,5 % à 29,5 milliards de francs.



A black and white photograph of a person in silhouette on a rocky shore looking out at a sea with mountains in the background. The person is on the left side of the frame, wearing a hat. The sea is in the middle ground, and mountains are visible in the distance under a bright sky.

*«Le matin appartient à quelqu'un.
Le soleil ne reste pas toujours
derrière les nuages.
Les plus beaux jours à vivre
sont pour sûr à venir...»*

Nazim Hikmet

Photo: Oswald Ruppen

Pour un placement de toute sécurité

La lettre de gage

La lettre de gage est une obligation, donc un papier-valeur à intérêt fixe, bénéficiant de garanties particulières. M. Thomas Scherrer, du département Crédits USBR, membre du conseil d'administration de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire nous en dit davantage ci-dessous:



Par Thomas Scherrer,
du département crédits USBR

Les créances, en capital et en intérêts, du détenteur d'une lettre de gage, sont totalement garanties à trois niveaux:

- droit de gage sur les prêts accordés par les centrales de lettres de gage à leurs banques affiliées;
- droit de gage des centrales sur les créances hypothécaires de premier rang des banques affiliées, inscrites dans un registre spécial;
- droit de gage de la banque affiliée sur les biens fonciers ayant servi de garantie pour l'obtention des crédits hypothécaires. La lettre de gage est donc, en dernier ressort, garantie par des biens fonciers suisses.

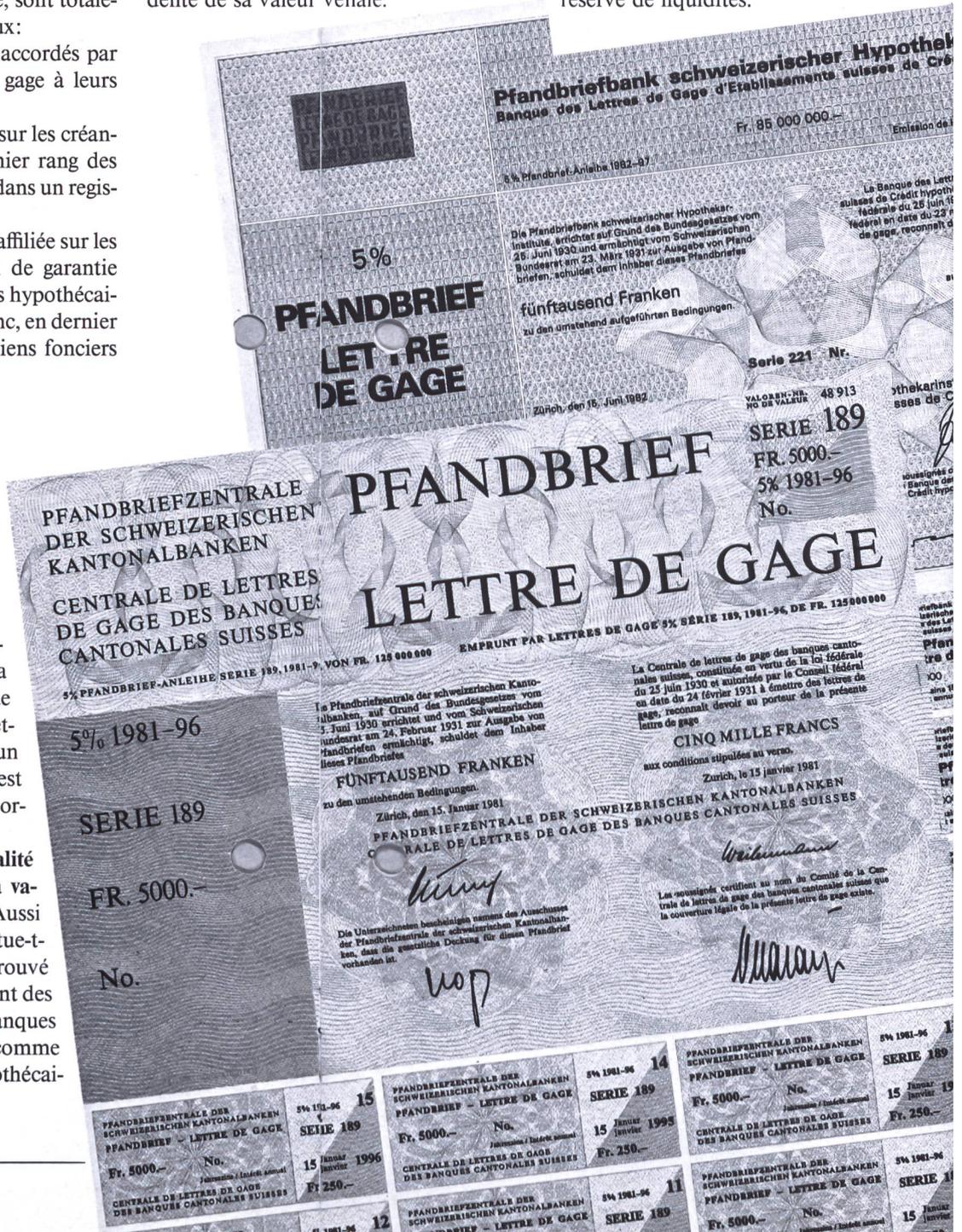
Une autre garantie des lettres de gage réside naturellement dans la solvabilité des instituts émetteurs eux-mêmes. Compte tenu de leur organisation et de leur structure juridique et administrative, cette sécurité ne pose aucun problème. Sa sécurité exceptionnelle, ses fluctuations de cours minimes, la certitude quant à la volonté de paiement du débiteur (émetteur), font de la lettre de gage un placement pupillaire qui s'est acquis une place de premier ordre.

L'élément décisif pour la qualité d'un titre hypothécaire est la valeur du bien foncier engagé. Aussi l'estimation des gages s'effectue-t-elle selon un règlement approuvé par le Conseil fédéral et suivant des critères très prudents. Les banques membres ne peuvent fournir comme couverture que des titres hypothécaires de premier rang.

Qui achète des lettres de gage?

La lettre de gage est un placement pupillaire, donc de toute sécurité, sur le même plan que les obligations de la Confédération, des cantons et des collectivités de droit public. Ce titre est volontiers acquis par les caisses de retraite, les compagnies d'assurance, les fondations et les épargnants en général.

Facilement négociables et admises en nantissement par la Banque nationale, les lettres de gage servent aussi aux banques de réserve de liquidités.



En tant qu'obligation, la lettre de gage possède les propriétés suivantes:

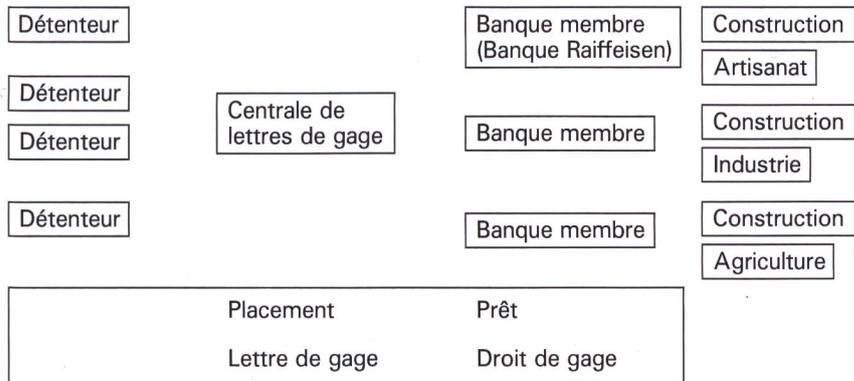
1. valeur nominale fixe, payable à une échéance déterminée;
2. taux d'intérêt fixe, assurant donc un revenu prévisible;

3. possibilité d'aliénation en tout temps au cours du jour, puisque les lettres de gage sont cotées en bourse;
4. émission en tranches de Fr. 5000.- et Fr. 100 000.-;
5. durée maximale 12 ans.

– la Centrale des lettres de gage des Banques cantonales suisses.

La Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire

Le schéma suivant résume la fonction et le but de la lettre de gage:



| | |
|---|---|
| Fondation: | 1930 |
| Forme juridique: | société anonyme avec siège à Zurich |
| Capital: | 300 millions de francs, dont 75 millions de francs versés |
| Somme du bilan: | 11,5 milliards de francs |
| Montant des lettres de gage en circulation: | 10,9 milliards de francs |

La lettre de gage permet aux banques hypothécaires – donc en particulier aux Banques Raiffeisen – d'acquérir des fonds à long terme pour le financement d'hypothèques sur des maisons individuelles ou des immeubles collectifs, des entreprises artisanales, des domaines agricoles, etc.

A fin septembre 1990, les 230 banques affiliées à la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire disposaient de plus de 10 milliards de francs de prêts sur émissions de lettres de gage pour le refinancement de leurs affaires actives. La part de l'organisation Raiffeisen était de 10% de cette somme, soit environ un milliard.

Comme l'acquisition de capitaux et le refinancement des affaires hypothécaires deviennent toujours plus difficiles, l'emprunt auprès des centrales d'émission de lettres de gage s'est mis à jouer à cet effet un rôle beaucoup plus important. La lettre de gage, par l'intermédiaire des centrales d'émission, ouvre aux petits et moyens établissements affiliés l'accès au marché suisse des capitaux. Elle s'est acquise aujourd'hui une place solide dans le système du crédit hypothécaire.

La lettre de gage constitue, des points de vue économique et juridique, un appui à long terme au financement des prêts hypothécaires, à côté des dépôts d'épargne et des obligations de caisse ainsi que des obligations émises par la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen.

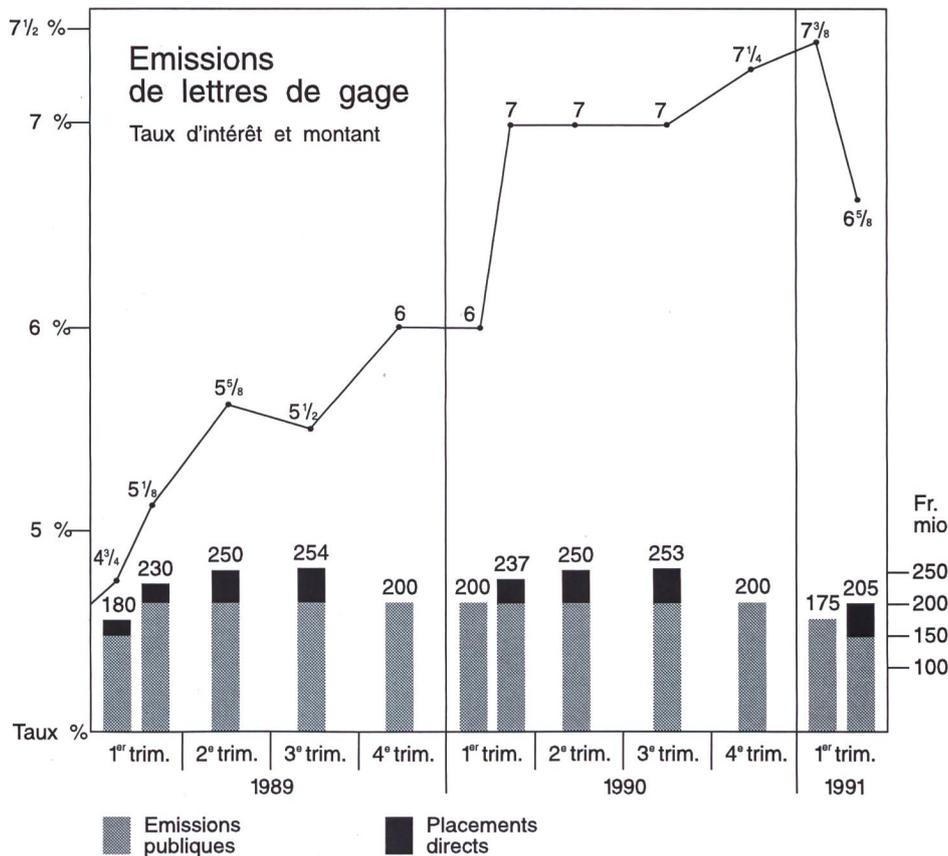
Qui émet les lettres de gage?

Le droit d'émission est réservé à deux centrales:

- la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire, celle à laquelle l'USBR et les banques Raiffeisen sont affiliées,

Lors d'un placement d'argent, la question essentielle est toujours la même: veut-on la sécurité, le rendement ou un gain en capital? Car plus le rendement est élevé, plus le risque est grand aussi! L'investisseur prudent se décidera donc pour la sécurité associée à un rendement raisonnable – donc pour des lettres de gage suisses!

Les Banques Raiffeisen vous renseignent volontiers sur la prochaine émission de lettres de gage.



**Trié, compté et
mis en rouleaux
par un leader.**



Vous offrirez un service encore meilleur à votre clientèle en traitant sa monnaie de la manière la plus sûre et la plus rapide. Du même coup, vous encouragerez l'épargne. Pour trier, compter, et mettre en rouleaux la monnaie, de même que pour compter les billets de banque, Sotremo vous propose une très vaste gamme de machines leader sur leur marché et étudiées sur mesure pour chaque cas. Vos clients comptent sur votre compétence... La Suisse entière compte sur Sotremo et sur son service éprouvé déjà par des milliers d'utilisateurs.

Sotremo

Traitement de la monnaie et des billets.

Sotremo SA, 1062 Sottens, tél. 021/905 36 95

8600 Dübendorf, tél. 01/820 10 33, 6966 Villa-Luganese, tél. 091/91 11 74

Solutions des jeux de Thierry Ott

L'embaras du choix

1. B 2. C 3. A 4. B 5. B 6. C

Egalités mystérieuses

$$((5 - 4) \times 5) + 4 = 9$$

$$((4 \times 5) : 4) + 5 = 10$$

$$(5 \times 4) : (5 - 4) = 20$$

$$((4 + 5) \times 4) - 5 = 31$$

Jeux d'enfant

Division par trois

Tronc commun

XER Vexer, Luxer, Xèrès, Xérus.

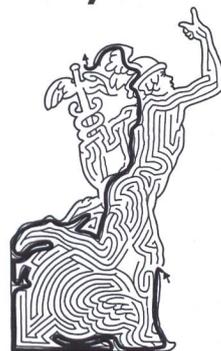
Le scrabble

Cornéen – Encorné (Encorne) – Enoncer – Renoncé (Renonce)

Mots croisés

Horizontalement: 1. Végétation. – 2. Originelle. – 3. Libération. – 4. Ocrées. Are. – 5. Anet. Dos. – 6. Tel. Solen. – 7. Arta. Mo. – 8. Iran. Otage. – 9. Rarissimes. – 10. Es. Stérile.

Verticalement: 1. Volontaire. – 2. Eric. Erras. – 3. Gibraltar. – 4. Egéen. Anis – 5. Tirées. St. – 6. Anastomose. – 7. Têt. Lotir. – 8. Iliade. Ami. – 9. Oloron. Gel. – 10. Nénés. Pèse.



| | | |
|---|---|---|
| 3 | 4 | 5 |
| 3 | 2 | 1 |
| 3 | 0 | 6 |

**Mit uns sind Sicherheit,
Funktion und Design in der
Bank gross geschrieben!**



Zeico AG
Bankeinrichtungen
Hermetschloostrasse 73
Postfach, 8048 Zürich
Tel. 01-432 17 64

Banque Raiffeisen de Bevaix: cinquante ans

Elle s'appelait «Caisse de Crédit mutuel», à sa fondation en 1941. Elle est née pendant une période difficile, à une époque où le village comptait plus de paysans et de vigneron qu'aujourd'hui.

Alors, il n'était pas question d'«agriculteur» ou de «viticultrice». Mais la terminologie n'a pas changé les soucis des uns et des autres. Tout autant qu'avant, ceux-ci sont tributaires des caprices du temps, de l'économie, des parasites et des maladies. En revanche les moyens ont changé, eux, mécanisation oblige!

Le village aussi a changé. Il s'est agrandi, modernisé, et même industrialisé. Le nombre de ceux qui travaillent à l'extérieur s'est amplifié. Les racines de Bevaix restent cependant fortement ancrées dans la terre. Celle de son plateau, car il a su conserver sa forte ceinture agricole, que se partage aujourd'hui 16 exploitations. Celle aussi de ses coteaux viticoles, qui en ont vu des changements! La vigne en gobelets laisse petit à petit sa place à la culture sur fils de fer, des terrasses viennent s'interposer aux fortes pentes et remplacent les murets qui rythmaient le travail du vigneron.

C'est bien dans la terre que la «Caisse» a puisé sa sève, grâce aux améliorations foncières entreprises en 1941. Les champs furent drainés, de nouveaux chemins créés, les parcelles remaniées. Ces travaux provoqueront des frais, il faudra payer les entreprises, procéder aux échanges de terrain: les conditions pour l'ouverture d'une banque sont rassemblées. Il reste à réunir le comité de Direction, le conseil de surveillance et un gérant. L'argent du village restant au village a perpétué l'esprit du fondateur Raiffeisen, apportant sa pierre à l'édifice de la prospérité de Bevaix.

De 34, le nombre des sociétaires fondateurs a rapidement augmenté pour se stabiliser aux environs de 80. Le bilan, comme le roulement, ont connu jusqu'en 1961 une régulière progression. Vingt ans après sa fondation, la Caisse, devenue Raiffeisen, a connu un nouvel essor, grâce à la terre. En effet, nécessité par la construction de la route cantonale contournant le village, un remaniement parcellaire a été entrepris. Il a aussi été justifié par le regroupement des

parcelles autour des nouvelles fermes construites à l'extérieur du village, ce qui a d'ailleurs valu à Bevaix de tenir une bonne place à l'Exposition nationale de 1964.

Le 27 juin 1981, la Caisse Raiffeisen inaugure ses nouveaux locaux au centre du village et amorce une progression vertigineuse renforcée encore en 1987 par l'introduction de l'informatique. Grâce à sa situation privilégiée de seul établissement bancaire à Bevaix,

muni de guichets bien situés, grâce aussi aux efforts de ses gérants et de ses dirigeants, la Caisse a gagné une importance telle que l'idée ne viendrait actuellement à personne d'imaginer son absence. Trois chiffres significatifs à la clôture de l'année 1990: 206 membres, 16 millions au bilan et 220 millions de roulement. En 1989, elle s'est encore agrandie en transformant un local contigu à la banque et, dès 1990, elle a ouvert ses portes le samedi matin. Vingt-cinq membres des comités et six gérants ont assuré la bonne marche de la banque pendant ces cinquante ans.

On conçoit que cet anniversaire ait donc été dignement fêté le 16 mars 1991. Dès 15 h, malgré le temps clémente, quelque 80 personnes assistèrent à la projection du film «Quand nous étions petits enfants» d'Henri Brandt. A 17 heures, M. Claude Ribaux, maître de cérémonie, saluait une nombreuse assemblée. M. Jean Borioli, président du comité de direction souhaita la bienvenue à la population et M. Bernard Dubois, président du conseil communal apportait les félicitations de l'exécutif. Cette première partie, animée par la fanfare se termina par un apéritif offert par la banque.

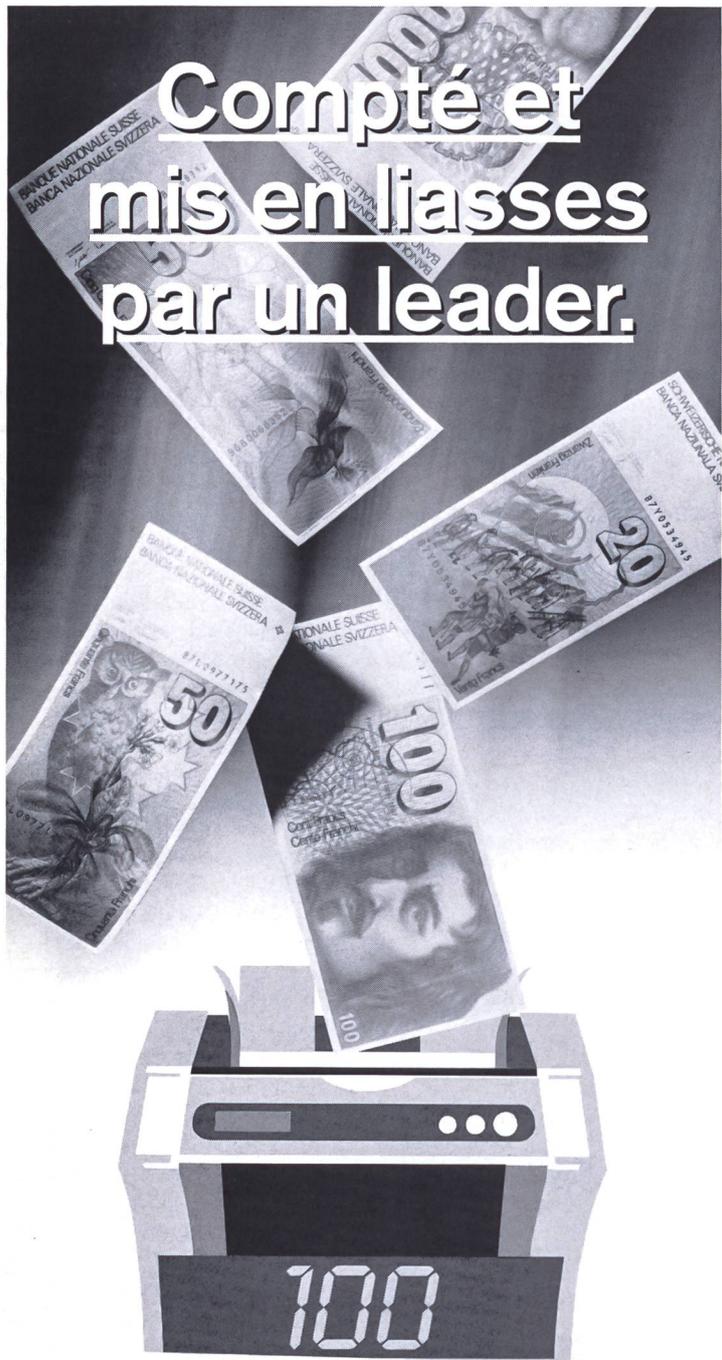
A 18 heures 30 débutait la partie officielle. M. Borioli rendit hommage aux 4 membres fondateurs encore présents dans l'assemblée: MM. Louis Dubois, Pierre Comtesse, Roger Steiner et Gustave Despland. Le président de la fédération neuchâteloise, M. Roger Hugli, apporta le salut et les félicitations de la fédération. Quant à M. Gretillat, de l'Union suisse des Banques Raiffeisen, il souligna le bon fonctionnement de la banque bevaissanne et présenta brièvement les modifications statutaires qui favorisent à l'avenir les fusions de deux ou trois caisses. Enfin, M. Claude Ribaux retraça l'histoire de la banque et remit un cadeau aux membres fondateurs. Et c'est un repas, réunissant 120 personnes invitées, qui clôtura cette magnifique journée de commémoration.

La banque Raiffeisen de Bevaix qui vient de fêter ses cinquante ans.

Photo: A. Duvoisin



Compté et mis en liasses par un leader.



L'efficacité de vos services repose aussi sur la manière la plus fiable et rapide de compter les billets de banque. Pour compter les billets et les préparer en liasses, de même que pour trier, compter et mettre en rouleaux la monnaie, Sotremo vous propose une très vaste gamme de machines leader sur leur marché et étudiées sur mesure pour chaque cas.

Vos clients comptent sur votre compétence... La Suisse entière compte sur Sotremo et sur son service éprouvé déjà par des milliers d'utilisateurs.

Sotremo

Traitement des billets et de la monnaie.

Sotremo SA, 1062 Sottens, tél. 021/905 36 95

8600 Dübendorf, tél. 01/820 10 33, 6966 Villa-Luganese, tél. 091/91 11 74

Raiffeisen Habitat & Jardin

Une fois de plus, Raiffeisen tenait un stand au Salon Habitat & Jardin. En prenant la température de ce rendez-vous obligé des Romands, une bonne occasion de (re)nouer des contacts avec un public intéressé, curieux et même chaleureux.

Les organisateurs du Salon Habitat & Jardin ont tout lieu de se féliciter de leur initiative car, depuis sa création, en 1982, les Suisses sont de plus en plus nombreux à faire le déplacement au Palais de Beaulieu. La barre des 100 000 a

ainsi été dépassée. Et les exposants, plus de quatre cents, tentent de rivaliser d'imagination et de goût... pour attirer les visiteurs. Quantité se conjugue de plus en plus souvent avec qualité. Raiffeisen se devait d'affirmer sa présence dans ce contexte privilégié. Au service de marketing de Suisse romande, appuyé par les fédérations, revient le mérite d'avoir conçu un stand vivant qui retint l'attention. On avait, une nouvelle fois, retenu le thème de l'épargne. Et, pour motiver les esprits parfois oisifs, un concours qui suscita de l'intérêt puisque plus de sept mille personnes y participèrent. Voici la liste des gagnants du concours Habitat & Jardin édition 1991, auxquels nous adressons nos félicitations.



Ce jour-là, les visiteurs furent accueillis notamment par M. Jacques Althaus, collaborateur au service conseils à l'USBR de Lausanne. Et aussi par le sourire de l'apprentie de la Banque de Château-d'Éx.

Photo: Jean-Paul Maeder

1^{er} prix:

1 livret d'épargne de Fr. 1000.-:

Carole Juillard
Au Beaulieu 5
1890 SAINT-MAURICE

2^e prix:

1 livret d'épargne de Fr. 500.-:

Sabrina Jaunin
1044 FEY

3^e prix:

1 livret d'épargne de Fr. 300.-:

Bernadette Horner
La Petite Fin 9
1636 BROC

4^e au 8^e prix:

1 montre RAIFFEISEN:

René Jacot
Rälin 2
2023 GORGIER

Nicolas Vuilleumier
Planches 26
1066 ÉPALINGES

Stéphane-Boris Regard
Ch. de la Traille 25
1213 ONEX

Lise Durussel
La Mauguetz
1462 YVONAND

Denise Calame
Clématites 8
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Gion Clau Vincenz, président du Conseil d'administration de l'USBR, fête ses 70 ans

Un homme d'intégration



Le mouvement Raiffeisen trouve son caractère et sa raison d'être dans l'idée que la structure coopérative permet d'unir au mieux les valeurs matérielles et sociales.

Cette vision de l'activité économique est indissociable de Gion Clau Vincenz. Pour qui connaît le parcours et les options de M. Vincenz ainsi que les valeurs et le mode d'action du mouvement Raiffeisen, il est évident que l'un et l'autre devaient se rencontrer.

Les activités de M. Vincenz au sein des coopératives agricoles vont de pair avec sa prise progressive de responsabilités dans le groupe bancaire Raiffeisen.

Gion Clau Vincenz, l'agronome

1960-86

Président de la section Coire-Landquart de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (VOLG)

1961-79

Président de l'Union grisonne des paysans

1964-87

Vice-président de la Coopérative de crédit agricole des Grisons

1978-88

Membre du comité de direction de l'Union suisse des paysans

Les buts essentiels des coopératives Raiffeisen locales – «aidons-nous nous-mêmes», autonomie, responsabilité, solidarité – trouvent en lui un défenseur tenace.

Gion Clau Vincenz, le raiffeiseniste

1972-85

Membre du comité de direction de la Fédération des Caisses Raiffeisen des Grisons

1972-84

Membre de la commission de direction du conseil d'administration de l'USBR

dès 1984

Président de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen

Cette orientation manifestement fédéraliste le conduit d'autre part à la politique cantonale et fédérale.

Gion Clau Vincenz, le politicien

1963-69

Député au Grand Conseil des Grisons

1968-79

Député des Grisons au Conseil des Etats

1974-87

Membre du Conseil des écoles polytechniques fédérales

dès 1978

Président du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)

Ce rapide survol de la carrière de Gion Clau Vincenz montre bien l'expérience politique et économique hors du commun qu'il apporte au bénéfice de notre cause en accédant à la présidence en 1984. Sous sa conduite, notre mouvement suit la voie de l'avenir.

Dans le cadre du projet «Raiffeisen 2000», lors de son Assemblée des délégués historique de 1990 présidée par lui, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen s'est donné de nouveaux statuts.

Au cours de la procédure démocratique de discussion qui a préparé la révision totale des statuts, c'est à Gion Clau Vincenz, le Romanche, que revient le mérite d'avoir su intégrer les opinions divergentes au sein de notre mouve-

ment plurilingue et faire finalement du projet une réalisation commune, qui respecte la tradition fructueuse du groupe Raiffeisen tout en permettant des adaptations qui assurent la poursuite de son développement dans le siècle à venir. Mais plus encore qu'aux objets réglés par les statuts, c'est au développement de la coopération à l'échelle du groupe entier qu'il attache de l'importance, dans un climat de confiance mutuelle, de partenariat et de solidarité. M. Vincenz voit là une réponse originale, conforme à notre philosophie coopérative, aux processus actuels de concentration. Il nous demandera à tous cette cohésion lorsque les mesures de restructuration amorcées commenceront à prendre effet et que le nouveau concept de financement des prestations de l'Union, toujours dans le cadre du projet Raiffeisen 2000, sera mis en discussion. M. Vincenz assumera de bon cœur ce rôle difficile. Sa riche expérience, sa sensibilité de Romanche et son engagement personnel accompagneront de manière décisive nos efforts communs.

Nous remercions notre président et lui disons combien nous apprécions son alliance d'idéalisme et de sens des réalités, au dosage soigneusement réfléchi et mis en œuvre, qui est sans doute la seule voie à suivre pour réussir à faire toujours plus et à résister toujours mieux.

Au nom de la direction centrale de l'Union Suisse des banques Raiffeisen Felix Walker



A. BASTIAN s.a.

1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 37 01 91 – 49 10 43
TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier CHROME-NICKEL V 5 A soudé. S'introduit facilement par le haut de la cheminée, **sans ouverture intermédiaire.**

10 ANS DE GARANTIE. Economie de combustible: 10 % env.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

Le compte est bon sur tous les tableaux



La solution idéale, peu encombrante et économique pour compter, trier et mettre en tubes les monnaies.

Fabrication, vente, service:

prema

PREMA GmbH
Tychbodenstrasse 9
CH-4665 Oftringen
Tel. 062/97 59 59

Abonnez-vous à PANORAMA!

Que l'on soit client ou non d'une banque Raiffeisen, il est possible de s'abonner **individuellement**, et en tout temps, au mensuel romand **PANORAMA** pour le prix de Fr. 21.- par année.

Il suffit de s'adresser à son service des abonnements: case postale 144, 1010 **Lausanne**.

Vous recevez déjà l'organe officiel de l'Union suisse des Banques Raiffeisen? Offrez alors un abonnement à un parent ou à un ami!

PANORAMA, c'est...

- ... des analyses économiques de premier plan
- ... des articles de réflexion de Max Mabillard et Roger Schindelholz
- ... des interviews de personnalités du monde économique et politique suisse et européen
- ... des enquêtes et dossiers qui touchent notre société
- ... des photos artistiques
- ... des voyages, des jeux et concours pour adultes et enfants
- ... une page inédite de Valott
- ... un espace littéraire unique en Suisse romande
- ... et la vie d'une banque dynamique et à visage humain qui appartient à ses clients!



FUEGOTEC SA

Machines pour le traitement de la monnaie



FUEGOTEC MS-5600

Trieuse-compteuse à monnaie

La MS-5600 est une petite révolution: elle est capable de séparer la monnaie suisse des monnaies étrangères, et elle différencie même les pièces étrangères de calibre identique aux pièces suisses.

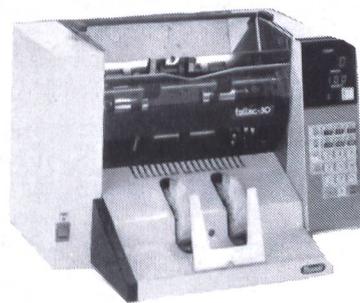


PRINCESS electronic M

Compteuse à monnaie

Les avantages de cette machine sont: sa haute performance et sa sécurité de comptage ainsi que son utilisation facile.

Une seule manipulation suffit pour le réglage des catégories de pièces.



TELLAC-30 DD

Compteuse à billets

Sélection automatique des principales fonctions dès la mise sous tension. Démarrage automatique de détection de tout billet dont le format est différent du billet initial. Arrêt automatique lors de la détection d'un mauvais billet. Celui-ci n'est pas totalisé.

Avantage: il n'est pas nécessaire de recommencer le comptage.

Distributeur exclusif pour la Suisse:

FUEGOTEC SA

SIÈGE:

CHEMIN DES DAILLES 10 - 1053 CUGY - TÉL. 021/732 22 32

SUCCURSALE: LANDSTRASSE 37 - 5430 WETTINGEN - TÉL. 056/27 27 00



ACADIE ET GASPÉSIE: DU 13 AU 27 JUILLET 1991

Chose promise, chose due. Du Valais, du Jura et de Genève, on s'est déjà inscrit pour ce voyage en Acadie et Gaspésie. Voici donc de nouveaux éclairages sur ce pays. Et un petit rappel, qui a son

DESTINATION QUÉBEC

importance: le délai d'inscription de ce voyage (Frs. 4100.-, en demi-pension, voir PANORAMA n° 3) est fixé au 31 mai. Bonne lecture... et bon voyage!

Il y a quelque 22 000 ans, des peuples originaires d'Asie se sont répandus sur le continent nord-américain, poussant jusqu'aux rivages de l'Atlantique. Au fil des millénaires, ils se sont répartis en tribus et en clans, et plusieurs groupes linguistiques se sont constitués. Mais au XVI^e siècle, époque où les premiers colons découvrent le Canada, ces «Indiens» mènent encore une vie primitive, se servant d'outils néolithiques.

De l'histoire

Les farouches Iroquois occupent la région, y fondent deux bourgades: Stadacona (Québec) et Hochelaga (Montréal). Peuple sédentaire, ils vivent vraisemblablement dans des huttes communes. Bref, ils mènent une vie simple que l'arrivée des premiers colons bouleversera complètement.

Il y eut les Français d'abord, avec le roi de France, François 1^{er} (1515-1547), un souverain résolu et ambitieux...

A l'aube du XVIII^e siècle, les quelque 9000 colons français vivent en paix avec les Indiens. La petite agglomération, appelée désormais Montréal, se développe rapidement. Le commerce des peaux et fourrures rapporte de plus en plus, alors que les terres fertiles de la Nouvelle-France produisent d'abondantes récoltes.

Le Québec, c'est le dépaysement avec une nature privilégiée...



Puis viendra l'heure de la conquête britannique. A la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, Anglais et Français s'engagent en Europe dans un combat interminable.

A l'aube du XX^e siècle, la population montréalaise subit une nouvelle évolution: les francophones commencent à l'emporter en nombre. Malgré tout, l'anglais prédomine dans les affaires et l'administration. La langue devient le symbole de divisions sociales plus profondes. Les «Français», catholiques, sont dans une large mesure exclus des hautes sphères par les riches «Anglais», protestants,

Mais le pays, dès lors, n'est plus une simple colonie britannique: le dominion du Canada a été institué en 1867 pour laisser aux Canadiens une plus grande autonomie dans la conduite de leurs affaires. Si bien qu'au début des années 1900 le pays est de fait, sinon de droit, une nation indépendante. Néanmoins subsiste traditionnellement une prédominance de l'élément anglophone, dans laquelle les «Canayens» voient une menace pour leur propre devenir culturel.

Alors que le Commonwealth succède à l'Empire britannique, l'emprise de l'Angleterre sur des anciennes colonies ne cesse de s'amenuiser. Le Gouvernement canadien escompte que cette indépendance conduira à la solution du problème linguistique. En signe d'affirmation de l'indépendance réelle du pays devant la Grande-Bretagne, l'ancien drapeau, copié de l'Union Jack, est abandonné en 1965 pour la bannière.

Cependant, nombre de Canadiens français sentent bien qu'ils ne disposent pas de tous les atouts nécessaires à leur essor culturel et économique. Aussi réclament-ils une plus large autonomie. En 1964, lors de la visite à Québec de la reine Elisabeth et du duc d'Edimbourg, les séparatistes manifesteront leurs sentiments: le couple royal trouvera les rues désertes...

En juillet 1967, le général de Gaulle, en visite officielle au Canada, montre sa sympathie pour les aspirations des «Canayens». Et à Montréal, à l'occasion d'un discours demeuré célèbre, il s'écrie: «Vive le Québec libre.» Fin 1976, le gouvernement passe au Parti québécois, auquel s'offre ainsi la chance de pouvoir agir. L'Assemblée nationale québécoise fait du français la «seule» langue officielle de la province, bien qu'Ottawa reconnaisse le français et l'anglais comme langues officielles.

De l'économie

La majorité des salariés québécois est employée dans le secteur tertiaire (1,8 million). 27,3% des travailleurs sont affectés aux industries manufacturières et du bâtiment, contre 4,7% au secteur primaire.

Dans cette dernière catégorie se situent les agriculteurs. Ils ont peu de choses en commun avec le «farmer» de l'Ouest canadien qui cultive le blé sur des milliers d'acres de la Prairie ou y élève des grands troupeaux. Le rural du Québec est surtout un petit fermier.

Marquée par le dépeuplement rural, la concentration des entreprises, l'agriculture est principalement centrée sur l'élevage des bovins laitiers ou destinés à la boucherie. Vient ensuite l'élevage de porcs et de volailles



... et les charmes d'une mégalopole comme Montréal.

«fabriqués» industriellement pour leur chair et leurs œufs. Pour nourrir ce cheptel, on «fait» surtout du maïs fourrager conservé dans de hauts silos, du foin, de l'avoine, de la pomme de terre. Pour le reste des besoins, on plante aussi, en moindres quantités, du blé, de l'orge (pour la bière, boisson nationale), du tabac, du lin à graines, un peu de betterave sucrière (mais le sucre arrive surtout d'outre-mer).

Enfin, une originalité de l'agriculture québécoise: l'acériculture, soit la production de sucre d'érable tiré de la sève de cet arbre national. Le fermier québécois, s'il veut aujourd'hui se maintenir sur son sol, parfois convoité par les promoteurs immobiliers, doit devenir un technocrate industriel de la terre ou se consacrer à des productions rares: fromages de chèvre, agneau de boucherie, élevage d'animaux à fourrure. Sinon, il doit disparaître.

Le Québec est aussi grand producteur et exportateur d'énergie électrique. De moins de 9 milliards de kWh en 1930, il passe, de dix ans en dix ans, à 16 milliards, 28 milliards, 50 milliards, 70 milliards. En 1982, les centrales produisent 78,8 milliards de kWh commercialisés aux prix les plus bas d'Amérique du Nord.

Sous la terre du Québec gisent d'immenses réserves de minerais. Pour l'instant, sont surtout exploitées les mines d'or, de cuivre, de titane, d'amiante (30% de la production mondiale). Le minerai de fer, hier très demandé, attend des jours meilleurs.

Il faut ajouter à ce brillant tableau de larges taches sombres: l'économie québécoise est sous le contrôle de l'étranger, principalement des compagnies des Etats-Unis et du Canada anglais; elles ont la haute main sur 40% du secteur minier et 60% du domaine manufacturier. Il n'y a pas si longtemps, à cause de cette dépendance, on parlait beaucoup anglais dans les firmes du Québec. Le gouvernement a dû passer une loi qui fait du français la langue de travail.

Des institutions canadiennes

- Le pouvoir législatif appartient au Parlement, composé du gouverneur général, du Sénat et de la Chambre des communes. Le gouverneur général est nommé pour cinq ans par le roi ou la reine, sur recommandation du gouvernement canadien.
- Le pouvoir exécutif appartient à la Couronne, représentée par le gouverneur général; il est assisté du Cabinet choisi par son chef, le Premier ministre. (Le Premier ministre et le Cabinet sont responsables devant la Chambre des communes).
- Le pouvoir judiciaire forme le troisième élément du gouvernement canadien. Depuis 1875, le Canada possède à Ottawa une Cour suprême, qui, sauf dans les cas où l'autorisation est donnée d'en appeler au comité judiciaire du Conseil privé à Westminster, exerce les fonctions de dernier tribunal d'appel au Canada.
- Le gouvernement canadien nomme dans chaque province, un lieutenant-gouverneur pour cinq ans, investi du pouvoir exécutif. Les provinces possèdent toutes une assemblée législative, élue au suffrage universel. La province de Québec a une seconde assemblée, le Conseil législatif, sorte de sénat dont les membres sont nommés à vie.



Des livres

Un voyage, cela se vit surtout au présent. Cela laisse des souvenirs... et cela se prépare. Histoire de vous mettre l'eau à la bouche, quelques titres:

- Canada* (petite planète, Seuil, 1975), de R. Hollier.
Le Québec pour quoi faire? (Grasset, 1980), de P. Mallet.
Québec (petite planète, Seuil, 1981), de P. Meyer.
Les Québécois (Seuil), de M. Rioux.
La vie quotidienne en Nouvelle-France (Hachette 19 et *La vie quotidienne des Indiens au Canada* (Hachette, 1967), de R. Douville et D. Casanova.
 Mais encore de Linteau, Durocher et Robert: *Histoire du Québec contemporain* (Ed. du Boréal-Express).
Canada (Guides bleus Hachette, 1981), de R. Boulanger.
Le Guide de Montréal (Ed. Libre Expression), de C. Grenier et *Au Québec* Hachette Guides bleus Visa).



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Signature: _____

Je m'inscris pour le voyage au **Québec** (Acadie et Gaspésie) du 13 au 27 juillet à Fr.s. 4100.- (demi-pension) organisé par **L'Atelier du voyage**.

Le présent bulletin est à retourner **d'ici au 31 mai** à la Rédaction de **Panorama**, case postale 144, 1010 Lausanne.

Le Soleil ni la Mort*

de Jacques Mercanton



Jacques Mercanton

Ami de James Joyce et de Thomas Mann, polyglotte et proche des grandes cultures européennes, Jacques Mercanton vit à Lausanne où il est né en 1910. Il est l'auteur d'une importante œuvre romanesque et critique ainsi que de réflexions sur la poésie, la fonction et l'art du romancier, d'études sur Mozart, Monteverdi et Bach, et d'albums sur le Maroc, l'Andalousie, l'Algarve et les châteaux de Louis II de Bavière.

Son roman, *Thomas l'Incrédule* (1943) a obtenu le Prix Rambert, *Le Soleil ni la Mort*, le Prix de la Guilde du livre et *L'Été des Sept-Dormants* (1974) le Grand prix C-F. Ramuz

Enfin, Jacques Mercanton a été couronné par le Grand prix de la ville de Lausanne et le Prix Gottfried-Keller pour l'ensemble de son œuvre.

comme médecin particulier, qu'il avait trouvé cette heureuse situation. Le prince était un habitué de la Clinique Tannenwald, où il venait se reposer de temps en temps. Balmont, d'ailleurs, ne comptait pas y faire sa vie: il désirait acquérir une pratique assez sûre de la médecine du cœur, à laquelle il s'était formé, et des cas difficiles qu'elle propose, avant de rentrer à Paris. Mais, dès aujourd'hui, rien ne l'empêchait plus d'accomplir son seul vœu: emmener enfin avec lui Marina Baldine. C'est pour cela, pour cela seulement, qu'il était revenu à Prague.

Pour cela seulement. Non pour rentrer dans le cercle de ses amis et mener avec eux de nouveau, avec leur curiosités et leurs peines, cette vie oisive, inquiète, aventu-

reuse de Prague, qui lui convenait si peu. Il s'y était plu longtemps, trop longtemps, partageant avec eux des soucis intellectuels, prenant part à des expériences morales, se livrant même à des préoccupations politiques que sa vie de lycéen, puis d'étudiant parisien, seul auprès d'une mère mondaine et souvent malade, avec quelques camarades choisis au hasard des études, n'avait pas connus. Il s'était abandonné à cette aventure plus d'un an, jusqu'à y oublier le soin de sa carrière, qui pourtant, comme chez tous les Français, pensait-il aujourd'hui, non sans fierté, était vif. Puis la présence de Marina l'avait retenu, plus violemment encore, et retenu au milieu d'eux, en quelque sorte, puisqu'elle était la femme de leur maître commun, le professeur Fiodor Baldine, dont Michel Balmont, si peu porté par sa nature aux réflexions spéculatives, avait suivi le cours de philosophie à l'Université allemande. C'est Marina qui, enfin, l'avait arraché à Prague:

– Pars, Michel, va rejoindre cet ami italien puisqu'il a besoin de toi. C'est utile pour ta formation médicale. Je t'attendrai. Ces quelques mois seront utiles aussi à notre amour, tu le sais. Il faut que nous nous aimions au-delà de cette absence pour nous aimer au-delà de notre vie. Pars, Michel, je t'attendrai.

Elle seule, à ce moment-là, était capable de cet effort de l'amour. Il revenait aujourd'hui pour l'arracher à Prague lui seul maintenant peut-être était capable de cet autre, moins déchirant, plus terrible effort de l'amour.

C'est pour cela qu'il était revenu, pour cela seulement. Malgré le calme de son esprit, ou à cause de ce calme même, il prenait plaisir à se le répéter. Pour l'emmener, et d'abord, davantage: pour la surprendre dans ce creux de l'amour où elle devait l'attendre, comme la fiancée du Cantique cachée dans le creux du rocher. Pour la saisir, une seconde, dans cette divine et mystérieuse attente. Pour, un instant, avant le départ, comme autrefois avant l'amour, la contempler, l'aimer, l'aimer jusqu'à fermer les yeux, avant d'être de nouveau pour toujours avec elle...

* Actes Sud/Labar/L'Aire, Collections Babel, préface de Jacques Chessex.

Il rappela l'employé:

– La profession, dit-il, j'ai oublié.

Il prit la fiche de séjour et, sous son nom, Dr Michel Balmont, il ajouta, de la même petite écriture sèche et nette: médecin.

– C'est plus explicite, dit-il. On ne sait jamais: les confusions sont toujours fâcheuses.

L'employé s'inclina poliment et reprit la fiche qu'il caressa d'un souffle léger, pour sécher l'encre.

– Oh! monsieur le docteur, à l'hôtel, on vous connaît bien.

– C'est vrai, dit Balmont, en promenant son regard sur la salle à manger familière où, ce matin, il n'y avait que quelques convives. Mais je ne reconnais pas les gens.

– Il y a du passage, ces temps-ci, dit l'employé. Vous verrez: Prague est très animée.

Il se pencha, la voix plus basse:

– Il arrive sans cesse de nouveaux réfugiés. Des gens très bien, d'ailleurs. Ce monsieur âgé, par exemple, à droite, avec cette dame.

Balmont l'avait déjà remarqué: un homme au visage usé, aux yeux fureteurs et absents, aux joues lourdes, aux gestes inquiets, qui, à chaque plat, sans prendre la peine d'en goûter, saisissait la salière et répandait le sel en larges vols sur son assiette, comme un semeur angoissé et stérile. Puis, calmé un instant, il tournait son front distrait vers le discours de sa compagne. De sa place, Balmont n'entendait pas ces paroles que rien n'interrompait, mais il suivait, à chaque nouvel élan, le geste de cette main avide.

Le Dr Michel Balmont, lui, n'était pas un réfugié. Il déjeunait sans inquiétude, l'annuaire du téléphone ouvert à côté de lui, prenant note de quelques numéros urgents. Car il n'avait pas l'intention de perdre beaucoup de temps à Prague et voulait s'acquitter vite de quelques formalités nécessaires. Il était arrivé la veille, au train de 23 h 47, gare Wilson, venant de Dresde, ou, plus exactement, du Weisser-Hirsch au-dessus de Dresde où, depuis quelques semaines, il était installé à la grande Clinique Tannenwald, comme médecin assistant du célèbre Dr Berling. C'est par son ami le prince de Venosa, avec qui il avait voyagé plusieurs mois en Italie et en Grèce

«Trend»

- jung · sportlich · elegant
- jeune · sportif · élégant
- giovanile · sportivo · elegante



... die Sportlinie von
... la ligne sportive de la
... la linea sportiva della

RAIFFEISEN

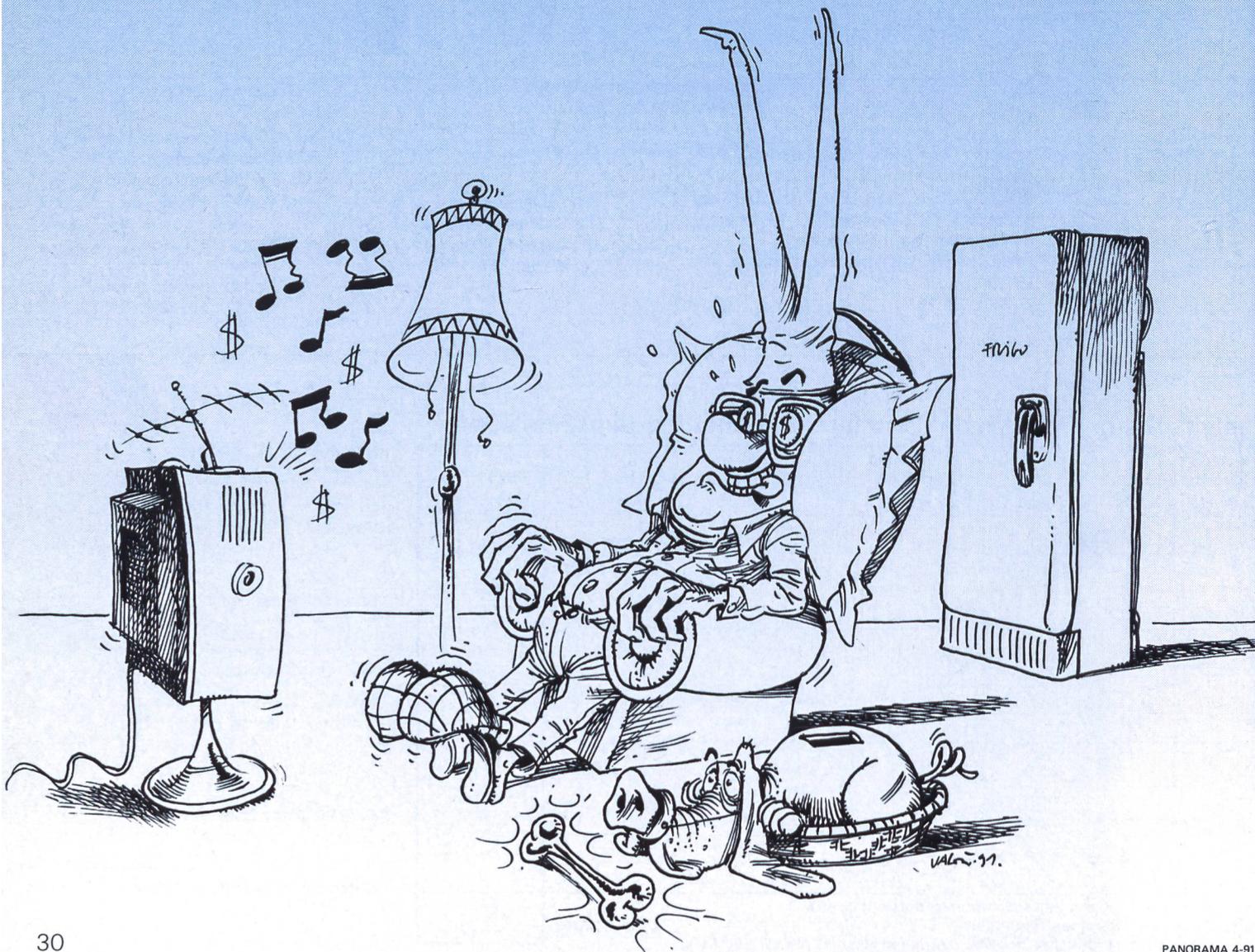
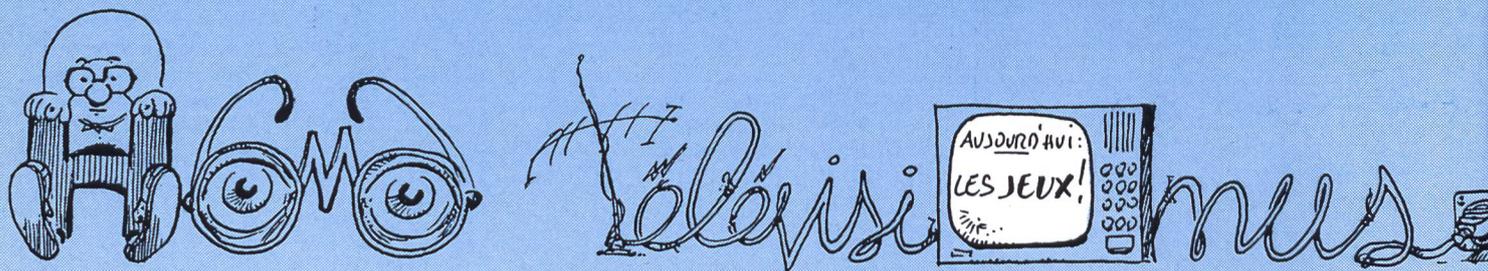


HUMOUR

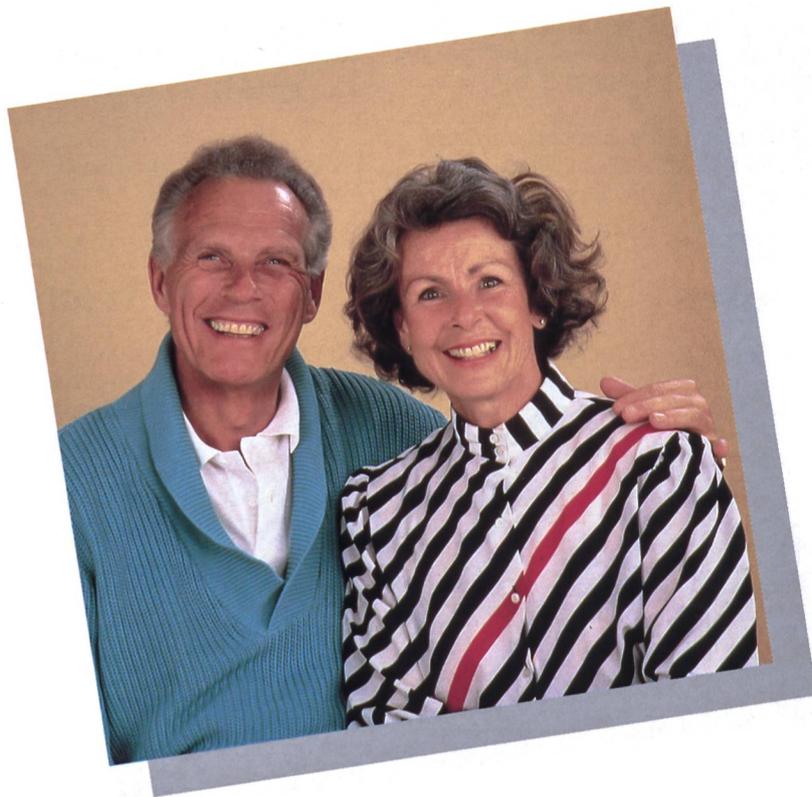
Le dessin inédit de Valott



HOMO TELEVISIONUS



Le compte épargne «seniors» Raiffeisen



«Sûr, polyvalent et avantageux!»

Notre compte épargne «seniors» présente bien des avantages:

- vous pouvez y faire virer directement votre rente AVS et votre pension
- il vous offre un intérêt préférentiel attractif
- à tout moment, vous pouvez effectuer des retraits d'argent liquide auprès de quelque 1200 Banques Raiffeisen
- vous bénéficiez de divers services supplémentaires

Profitez des avantages que vous accorde la Banque Raiffeisen. Appelez-nous ou passez nous voir. Nous nous ferons un plaisir de vous informer plus en détail sur les attraits du compte épargne «seniors».

RAIFFEISEN

la banque qui appartient à ses clients

